

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DE CAUX SEINE AGGLO

Rapport final

31/10/2023



Rapport final de projet

Atlas de la biodiversité communale de Caux Seine Agglo			
Date de soumission du rapport	31/10/2023	Période de mise en œuvre du projet	Du 15/03/2021 au 31/10/2023 (31 mois)
Convention de subvention n°	OFB-21-0516 Avenant n°1 : OFB-22-1565		
Bénéficiaire de la subvention	Communauté d'agglomération Caux Seine Agglo		
Responsable du projet	Elodie TRUBLARD Cheffe de projet biodiversité, environnement		
Contact	e.trublard@cauxseine.fr – 06 38 18 16 30 / 02 32 84 40 63		
Auteur(s) du rapport	Elodie TRUBLARD Cheffe de projet biodiversité, environnement Margot COLLÉ Technicienne mares		

Coût total prévisionnel du projet (rappel)	205 000 €		
Subvention accordée par l'OFB (rappel)	110 700 €		
Montant total des dépenses engagées (à titre indicatif)	201 238,46 €	Consommation budgétaire (% du coût total prévisionnel)	98 %

Table des matières

I. Identification du projet	4
II. Retour sur la mise en œuvre du projet	5
II.1 Gestion et mise en œuvre du projet.....	5
II.1.1 Description générale du projet	5
II.1.2 Gouvernance et implication des parties prenantes	9
II.1.3 Mise en œuvre des actions visant l'acquisition de connaissances.....	12
II.1.4 Actions de mobilisation et sensibilisation	23
II.1.5 Communication.....	30
II.1.6 Tableau récapitulatif des actions réalisées et résultats	33
II.2 Perspectives post-ABC	36
II.3 Autoévaluation	36
III. Livrables produits	37
IV. Annexes	39

I. Identification du projet

Titre du projet	Atlas de la biodiversité communale de CAUX SEINE AGGLO
Période totale de mise en œuvre du projet	31 mois (du 15/03/2021 au 31/10/2023)
Contexte du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)	<p>Caux Seine agglo est un territoire engagé depuis plusieurs années en faveur de la prise en compte et la protection de l'environnement que ce soit au travers de ses documents stratégiques (PLUi, SCOT, PCAET) qu'au travers des actions mises en œuvre localement.</p> <p>Lauréat « Territoire 100 % ENR » et Lauréat de la reconnaissance "Territoire Engagé pour la Nature " (TEN) par la Région Normandie, Caux Seine agglo s'est engagée dans une démarche de protection et de valorisation de son patrimoine naturel, notamment au travers de l'élaboration de son Schéma Directeur de la Biodiversité, mais aussi dans le cadre du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET).</p> <p>Afin de poursuivre son engagement pour inscrire la transition énergétique et écologique au cœur de sa stratégie territoriale et atteindre ses objectifs en matière d'acquisition de connaissance et d'implication des acteurs sur ces enjeux, la communauté d'agglomération souhaite mettre en place un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC).</p>
Objectifs du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)	<p>L'ABC poursuit plusieurs objectifs comme celui d'avoir une meilleure connaissance de la biodiversité sur le territoire mais également de dégager des enjeux à échelle locale dans le but de faciliter leur prise en compte dans les politiques locales d'aménagement et de gestion du territoire.</p> <p>Ce sont ces objectifs que Caux Seine agglo poursuit en mettant en œuvre un atlas de la biodiversité à l'échelle de son territoire</p> <p>Cet atlas doit être un moyen de mobiliser et fédérer les différents acteurs du territoire (acteurs socio-économiques, élus, citoyens) autour d'un sujet fédérateur qu'est celui de la préservation de l'environnement et de la biodiversité.</p> <p>Au travers de cet atlas la collectivité poursuit l'objectif d'insuffler une dynamique collective avec l'ensemble des communes et des acteurs institutionnels autour des enjeux liés à l'environnement et à la préservation.</p> <p>Ainsi, pour co-élaborer cet atlas de la biodiversité, Caux Seine agglo s'appuie sur la mobilisation de différents acteurs sur le territoire avec qui elle travaillera en étroite collaboration. Ce processus de concertation se fera en complément de la mobilisation déjà active de nos élus sur le territoire.</p>
Résumé du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)	<p>Caux Seine agglo s'est engagée dans une démarche ambitieuse de transition énergétique et écologique transcrite dans son Plan Climat Air Energie Territorial et son engagement dans le cadre du dispositif « Territoires Engagés pour la Nature –TEN). Sur le territoire des continuités écologiques d'intérêt ont été identifiées par ailleurs au SRCE ainsi que dans les orientations de la Trame Verte et Bleue. Si les démarches engagées posent la première pierre d'une stratégie en</p>

	<p>matière de biodiversité, il est nécessaire néanmoins d'identifier plus précisément les enjeux en termes de biodiversité sur ses espaces historiquement moins prospectés, pas ou peu protégés réglementairement, et de les transcrire dans des actions ciblées de préservation.</p> <p>Le territoire retenu en vue de l'élaboration d'un Atlas Intercommunal de la Biodiversité, à savoir, le corridor « échelle régionale nord/sud » appartient à une zone biogéographique cohérente subissant de nombreuses pressions ces dernières années et où des actions de restauration doivent être envisagées. Ce périmètre d'inventaire constitue une étape conséquente dans cette démarche territoriale globale d'acquisition de connaissances et d'implication des acteurs</p> <p>Ainsi le périmètre de cet ABC couvre 16 communes pour une surface d'environ 17 000 ha dont une surface d'investigation de 14 000 ha sur la période 2021-2023.</p>
--	--

II. Retour sur la mise en œuvre du projet

II.1 Gestion et mise en œuvre du projet

II.1.1 Description générale du projet

Préciser la mise en œuvre générale du projet (contexte, territoire concerné, atteinte des objectifs, apprentissage, difficultés rencontrées...).

Contexte et historique du projet

Caux seine agglo est un territoire abritant une multitude de milieux remarquables dont la plupart font l'objet de protection ou de gestion environnementales. La collectivité est engagée depuis plusieurs années en faveur de la prise en compte de la protection et la valorisation de son patrimoine naturel notamment au travers de l'élaboration de son schéma directeur de la biodiversité mais aussi dans le cadre du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET). Ainsi, l'axe « Aménager le territoire dans la logique d'un territoire résilient afin de privilégier les solutions basées sur la nature pour atténuer et s'adapter au réchauffement climatique » pose les premières pierres d'une stratégie biodiversité.

En 2019, le territoire a été reconnu Territoire Engagé pour la Nature (TEN) en se fixant 4 objectifs repris de sa stratégie territoriale. L'atlas de la biodiversité communale constitue une des premières actions sur lequel le territoire s'est engagé afin de décliner son plan d'action lui permettant aussi d'atteindre ses objectifs en matière d'acquisition de connaissance et d'implication des acteurs sur ces enjeux.

Le 18 janvier 2021, l'Office Français de la Biodiversité a lancé son 5ème Appel à projet « Atlas de la biodiversité communale » permettant aux communes et intercommunalités d'être soutenues financièrement et accompagnées dans la réalisation d'un diagnostic de la biodiversité sur leur territoire dans le but de la préserver et la valoriser.

En réponse à cette candidature, l'Office Français de la biodiversité a adressé le 10 juin 2021 un courrier à Caux Seine Agglo, l'informant qu'elle faisait partie des lauréats.

En juillet 2021 Caux Seine Agglo a contractualisé avec les différents partenaires techniques travaillant sur cet atlas sous forme de marché gré à gré ou de convention cadre.

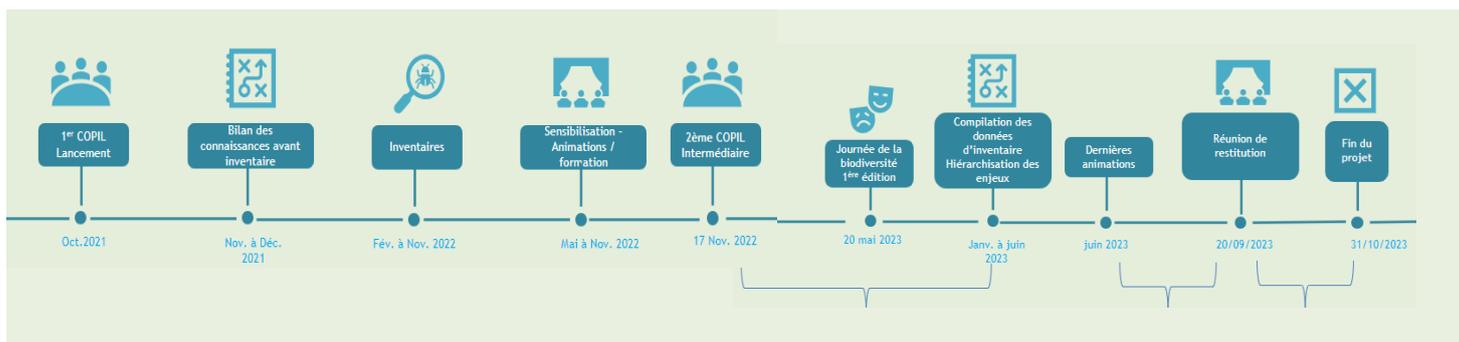
Après le lancement du projet, un travail a été fait de compilation des données permettant d’avoir un premier état des lieux de l’existant et ainsi orienter les prospections et inventaires complémentaires à mener dans le cadre du projet.

Les inventaires complémentaires se sont déroulés sur toute l’année 2022 jusqu’en novembre 2022.

Les animations et actions de sensibilisation se sont quant à elle déroulées tout le long du projet de mars 2022 jusqu’à juin 2023.

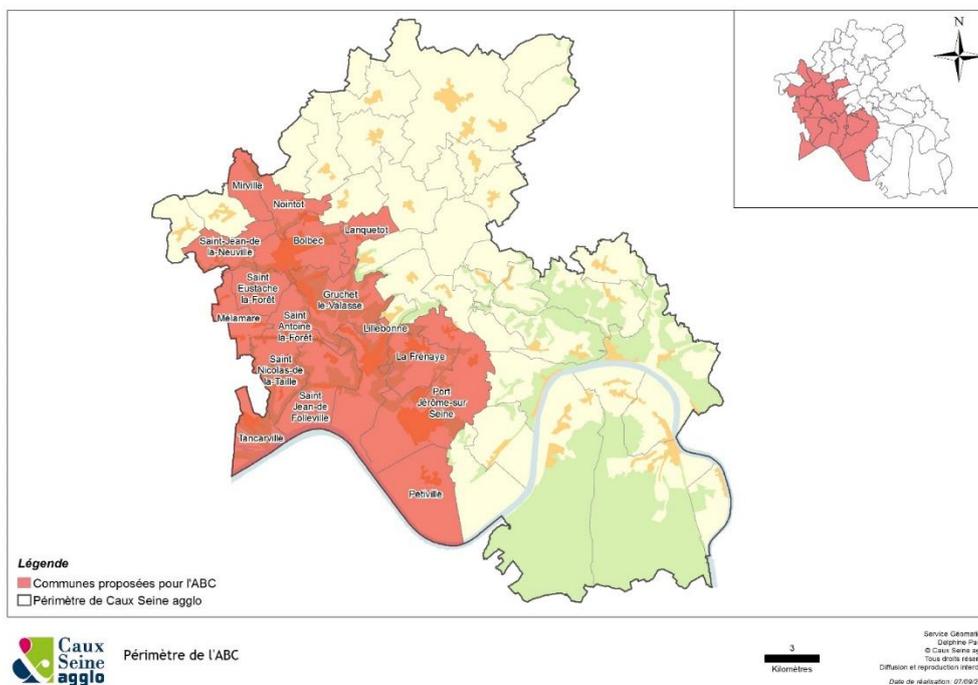
La période estivale 2023 a permis de faire la compilation de l’ensemble des données des inventaires et permettre la rédaction de rapport technique propre à chaque groupe comprenant une partie bilan avant/après inventaires, résultats d’analyse, hiérarchisation des enjeux, préconisation de gestion et pistes d’actions.

Résumé simplifié des grandes étapes de l’ABC



Territoire concerné :

Le périmètre de l’atlas de la biodiversité couvre 16 communes du territoire sur une surface d’environ 17 000 ha. Sur ce périmètre, cinq communes appartiennent au Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normandie : Tancarville, Saint Nicolas de la Taille, Petiville ainsi que Touffreville-la-Cable et Triquerville communes déléguées de Port-Jérôme-sur-Seine.



Le territoire proposé a donc été choisi en fonction de deux critères principaux :

- Le premier résultat du travail sur la déclinaison de la trame verte et bleue à l'échelle locale dans le cadre de l'élaboration du PLUi et la révision du SCOT. Ce travail a permis de faire ressortir un premier niveau d'enjeux en termes de biodiversité et les continuités à restaurer en priorité. La continuité Nord Sud présente un intérêt fort à l'échelle régionale. Ce corridor « à rendre fonctionnel en priorité repéré au Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) subit de nombreuses pressions ces dernières années. Le faible nombre de continuités répertoriées, la perte de fonctionnalité à certains endroits due à la présence de nombreux obstacles (développement de l'urbanisation, infrastructures routières, autoroutières et ferrées, matrices paysagères peu favorables avec la présence de grandes cultures) viennent fragmenter les espaces et diminuer ainsi la surface utile aux espèces pour se déplacer ou accomplir leur cycle de vie. Une attention particulière sur cette continuité Nord/Sud doit être portée afin d'éviter toute nouvelle fragmentation et des actions de restauration devront être envisagées sur certains secteurs afin d'améliorer sa fonctionnalité.
- Ce choix du périmètre a été conforté par le constat d'une insuffisance des données naturalistes existantes sur le secteur choisi ;

C'est donc en partant de ces deux critères, (corridor Nord/Sud d'intérêt régional et le manque de données naturalistes existantes) que le périmètre de l'ABC a été choisi.

Objectifs, missions et groupe étudiés

Le dispositif de l'ABC a permis à Caux Seine agglo d'améliorer la connaissance générale de la biodiversité sur son territoire et les enjeux qui lui sont liés tout en sensibilisant et impliquant un maximum d'usagers autour de cette démarche. En rendant les usagers directement acteurs il a été possible d'impulser une certaine dynamique et de mettre déjà en place des actions concrètes de restauration et valorisation des milieux présents.

La démarche de l'ABC s'est articulée autour de trois grands objectifs :

- 1- Acquisition, actualisation de la connaissance et définition des enjeux**
- 2- Sensibilisation et participation**
- 3- Intégration et imbrication des enjeux dans les politiques publiques**

Un des objectifs que s'était fixé la collectivité en mettant en place un atlas de la biodiversité sur son territoire, était d'avoir une connaissance certes non exhaustive mais globale de la richesse naturelle de Caux Seine agglo. Le territoire manquait de connaissance, puisqu'excepté les inventaires réalisés dans le cadre d'études d'impacts liées à l'implantation de projet d'aménagement le territoire ne disposait pas d'inventaires naturalistes lui permettant d'avoir une lecture stratégique des enjeux à l'échelle de son territoire. L'atlas a été un bon moyen de faire prendre conscience des enjeux biodiversité présents et de pouvoir tirer profit de cette connaissance. Notamment en les prenant en compte en amont des projets d'aménagement permettant dans une logique d'évitement et de réduction de limiter le plus possible l'impact des projets sur la biodiversité.

Pour ce faire, Caux Seine agglo s'est entouré de plusieurs partenaires techniques et scientifiques bénéficiant d'une solide expertise en la matière.

Le choix des investigations s'est orienté vers :

- La flore vasculaire
- Les mares
- Les amphibiens
- L'avifaune
- Les chiroptères
- Les invertébrés

Le choix de certains groupes taxonomiques part d'une volonté de conforter et renforcer la connaissance des milieux et des espèces, de prioriser les actions en termes de restauration des continuités et permettre la réalisation de futures actions.

Le choix des groupes à investiguer a également été fait en fonction de leur capacité à mobiliser les habitants et les élus du territoire en offrant une vision assez complète et représentative des différents milieux.

Pour réaliser les inventaires naturalistes, recueillir les données existantes, hiérarchiser les enjeux et proposer des pistes d'actions et préconisation de gestion sur les espèces et milieux, pour également animer et sensibiliser les forces vives du territoire, Caux seine agglo s'est entouré de structures locales naturalistes expérimentées dans le but également de poursuivre des partenariats à l'issue de la démarche.

- Le Conservatoire Botanique de Bailleul (CBNBL) pour la flore vasculaire
- Le Conservatoire d'espaces naturels Normandie Seine (CEN) pour le volet mares et hétérocères
- L'Union Régional des Centres Permanent d'Initiatives en Environnement (URCPIE) et le CPIE Terres d'Eure Pays d'Ouche pour le volet amphibiens
- Le Groupe Ornithologique Normand (GONm) pour l'avifaune
- Le Groupe Mammalogique de Normandie (GMN) pour l'étude des chiroptères
- Le GROUPE d'Étude des Invertébrés Armoricaains (GRETIA) pour l'études des invertébrés

Le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, partenaire historique et incontournable a également accompagné la collectivité dans ses actions mais n'a pas travaillé sur un groupe taxonomique en particulier.

Atteinte des objectifs, apprentissage, difficultés rencontrées

De manière générale, le projet a été mené à son terme et les objectifs fixés ont été atteint et même bien au-delà. Nous avons constaté une forte mobilisation du grand public sur le sujet de la biodiversité avec un taux de participation aux animations/ formations / sciences participatives très prometteuse.

La démarche a permis des moments forts d'échanges et de partage entre les différentes forces vives du territoire (agents, élus, grand public, scolaire...) et a également permis de pérenniser des partenariats notamment sur le volet éducation (cf. voir chapitre sur la sensibilisation).

Une des missions de l'abc est aussi la traduction de la connaissance acquise dans les politiques publiques. En cela, l'abc au travers notamment l'étude sur la caractérisation des mares du territoire, a permis de mettre en place une action de restauration des continuités écologiques. Le travail mené en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie a permis de hiérarchiser des mares prioritaires à la restauration. Un plan de restauration de 10 mares par an jusqu'à la fin du mandat (2026) a été présenté aux élus et a été voté au projet de territoire. Un poste de technicien mares pour une durée de 42 mois a pu être créé suite à l'abc et inscrit également au projet de territoire (fonctionnement). Le Projet de Relance et de Transition Écologique (ou PRTE) définit les enjeux majeurs et les actions à mener sur le territoire, pour la période 2022-2026. Il est issu d'une réflexion collective, regroupant à la fois élus, services et acteurs de la société civile, notamment

représentés par le Conseil de développement (Codev) et se décline en 6 enjeux (Attractivité, circularité, connectivité, inclusion, productivité, résilience).

L'atlas de la biodiversité faisait partie des 60 projets intercommunaux et 130 projets municipaux retenus pour répondre à ces enjeux publics. Un pacte financier et fiscal a également vu le jour afin de financer leur réalisation (p 15 [Projet de territoire Caux Seine agglo 2022 2026 \(calameo.com\)](#))

L'Atlas aura eu le mérite de faire naître des partenariats solides et de confiance avec les différents acteurs de la ressource dans le but de décliner des actions post abc.

Néanmoins malgré ces aspects très positifs le projet a connu quelques difficultés.

Le **manque d'outil ou de retour d'expérience** a constitué une difficulté pour Caux Seine Agglo notamment sur la **mise en place d'animation ou encore de sciences participatives**. Il existe certes un site en ligne dédié aux abc mais il faut pouvoir aller directement sur chaque site internet pour récupérer des éléments. Une **boîte à outils** aurait pu permettre aux collectivités de disposer de contacts, de sites ou autres ressources ainsi que des retours d'expérience d'abc menés par d'autres collectivités et ainsi leur permettre d'orienter leur programme de sensibilisation sur des outils qui existent et pour lesquels il y a un bon retour d'expérience.

Le manque de temps pour concrétiser au mieux cette démarche a représenté également une difficulté. En effet, pour ce 5^{ème} AAP, les collectivités lauréates n'ont pu bénéficier que de 2 ans pour réaliser cet abc en comparaison avec les éditions antérieures ou actuelles pour lesquelles un délai de 3 ans a été accordé. Néanmoins en réponse à cette difficulté l'Office Français de la Biodiversité a pu permettre à Caux Seine Agglo de bénéficier via un avenant à la convention d'un délai supplémentaire pour permettre au projet de se dérouler dans de bonnes conditions.

Etant donné que les conditions climatiques de l'année 2022 ont été particulièrement exceptionnelles (sécheresse, canicule), certains inventaires ont dû être décalé dans le temps mais les périodes de marché quant à elle n'ont pas pu être réajustées en conséquence. Le temps de compilation des données a été extrêmement court et n'a pas pu permettre d'avoir un rapport aussi poussé que la collectivité l'aurait souhaité. C'est pourquoi à l'issue de l'abc, l'ensemble des données et rapport vont être repris et retravailler dans le but d'établir un rapport technique synthétique avec une cartographie aboutie des enjeux de la biodiversité.

Enfin, malgré l'aide d'un contrat d'apprentissage sur 2 ans (en alternance) sur certain aspect du projet, la démarche a été animée et pilotée entièrement par la cheffe de projet (mise en œuvre de la stratégie, l'encadrement du plan de restauration de mares, animation du réseau de partenariat, suivi des marchés et des missions des partenaires, organisation d'évènement de sensibilisation, formation, animation tout au long de la démarche). La mise en œuvre et le pilotage du projet a consacré quasiment la totalité du temps de la cheffe de projet qui avait d'autres projets annexes.

II.1.2 Gouvernance et implication des parties prenantes

Préciser le mode de gouvernance du projet (identification des parties prenantes et partenaires impliqués et de leurs rôles, implication des différents services de la collectivité permettant une transversalité du projet, composition du COPIL, organisation de réunions publiques et profils des participants, proposition d'actions et/ou de réorientation du projet, principales prises de décision...).

Si l'ABC a été réalisé à l'échelle intercommunale : préciser les mesures et actions mises en œuvre visant à l'appropriation du projet par les collectivités infras.

Au démarrage du projet, plusieurs instances de pilotage avaient été définies dans ce projet :

Atlas de la biodiversité communale de Caux Seine Agglo

Rapport final

30/09/2023

- Le **COPIL** composé des élus des communes concernées par l'ABC, des membres du comité de direction (CODIR regroupant les directeurs de l'agglomération) ainsi que les partenaires mobilisés pour la mise en œuvre de cet atlas (associations naturalistes, l'Agence Normande de la Biodiversité, le Parc Naturel Régional, le Conservatoire des Espaces Naturel...).
- Les **Groupes de travail** constitués des services internes à Caux Seine agglo dans les différentes directions ou services concernés par l'atlas, un ou plusieurs élus mobilisés sur le sujet, les partenaires techniques ou institutionnels, les services techniques des communes concernées.
- Le **conseil de développement** (Codev) une instance d'expression citoyenne, encadrée par la communauté d'agglomération permettant d'enrichir et d'éclairer la décision publique à l'échelle locale. Elle regroupe des citoyens qui s'impliquent bénévolement dans la vie locale.

Chaque instance devait jouer un rôle différent dans la mise en œuvre de cet atlas et intervenir également à des degrés et fréquences variées.

Le Comité de pilotage :

En septembre 2021, Une **première réunion de travail** a eu lieu entre Caux seine agglo et les différents **partenaires techniques** tous rassemblés autour de la table afin d'échanger sur l'abc, leur missions respectives et la manière dont certaines missions pouvaient s'articuler voir se compléter avec d'autres. Elle a été l'occasion de se rencontrer, échanger sur les missions de chacun et connaître les différentes missions confiées par Caux Seine Agglo et de préparer la réunion du premier comité de pilotage.

A la suite de cette réunion de travail inter partenariale, a eu lieu en octobre 2021, le premier comité de pilotage réunissant les élus des 16 communes du périmètre de cet atlas. La collectivité avait fait signer au démarrage de la démarche, une lettre d'engagement à chaque commune du périmètre de l'abc rappelant ainsi les objectifs de la démarche et les attentes en termes d'implication (cf. lettre d'engagement sur l'honneur)

Le COPIL s'est déroulé en deux parties.

Une première partie présentée l'atlas et la démarche (principe d'un atlas, taxons étudiés, présentation des partenaires présents lors de cette réunion, méthodologie, calendrier d'action et gouvernance). La deuxième partie était sous forme de mini ateliers. Chaque partenaire technique tenait un atelier (atelier prise de photo, atelier botanique avec observation au microscope, présentation des mares et des amphibiens, présentation du matériel pour les inventaires chiroptères etc.).

Cette mise en pratique a été l'occasion de rendre cette première réunion de lancement plus dynamique et de favoriser les échanges entre les élus et les partenaires techniques.

Le COPIL a été suivi d'un point presse à l'occasion de la signature officielle de la convention entre l'Office Français de la Biodiversité et Caux Seine Agglo.

Un **deuxième comité de pilotage** s'est déroulé en novembre 2022 à l'occasion d'un **bilan intermédiaire**.

Durant ce COPIL il a été question d'aborder l'avancement et la mise en œuvre du projet, le bilan « intermédiaire » des connaissances, la méthodologie employées, les premiers résultats des actions réalisées ainsi que la suite des actions prévues et les perspectives post abc.

Chaque partenaire est intervenu pour présenter les résultats en faisant une entrée par espèces /milieux.

Les groupes de travail :

Durant le projet il n'y a eu qu'une seule instance sollicitée celle du **COPIL**. Faute de temps, de moyen humain et de retour d'éléments liés au diagnostic suffisants dans le temps imparti (période très courte pour la réalisation du programme d'action) les **groupes de travail** n'ont pas pu être mis en place. Néanmoins, les différentes directions, services internes à la collectivité et élus ont été pleinement intégrés au projet et à la réflexion par le biais de réunion de travail mais non réunis en groupe de travail.

Le conseil de développement :

Le **conseil de développement** se réunit en plénière une fois par an et en bureau une fois par mois. Au moment du projet d'abc le conseil a été entièrement remanié (changement de la Présidence) et les missions ont été coordonnées par une autre direction en interne. Cette temporalité n'a pas permis de saisir le conseil sur les questions en lien avec l'ABC.

Les autres instances de gouvernance :

De manière complémentaire, des informations sur le projet, l'état d'avancement et des premiers résultats d'analyse ont été présentés via d'autres canaux de gouvernance notamment lors des **commissions thématiques** de la transition qui ont lieu toutes les 6 semaines. A cette occasion des points d'information était fait notamment sur l'avancement du projet ou lors d'une étape clef.

Les **réunions des secrétaires de mairie**, les **conférences de maires** ou encore les **bureaux stratégiques** ont également été saisi pour aborder certains points du dossier.

Un questionnaire a été fait en début d'abc afin de cibler des personnes référentes abc sur chaque commune. Ce sont ces personnes qui sont sollicités autant que possible et en fonction des besoins.

La quasi-totalité des communes ont désigné une personne référente de ce sujet sur leur commune. Ce peut être le maire de la commune concernée, un adjoint ou encore une personne du conseil municipal intéressée sur le sujet et qui souhaite s'investir. Ce questionnaire a permis d'établir une liste de diffusion et d'impliquer ces élus référents à chaque étape du projet. Certains élus référents ont pu accompagner la cheffe de projet biodiversité et les partenaires sur le terrain pour réaliser des inventaires (chiroptères, caractérisation de mares, amphibiens...).

Certaines communes assez actives nous ont également sollicité pour les accompagner dans la mise en place d'actions (recréation de mares, projet pédagogique, journée de sensibilisation).

La réunion de restitution

Pour marquer la fin de la démarche, Caux seine agglo a fait le choix de faire une réunion publique sous la forme d'ateliers qui se sont déroulés le 20/09/2023 à l'Abbaye de Gruchet-le-Valasse. Ces ateliers se sont divisés en deux parties, une partie grand public et une autre plus institutionnelle. La cheffe de projet a fait appel à une entreprise de communication extérieur pour la mise en page d'un livret de restitution grand public et la

confection d'atelier pour la journée. Le livret des espèces locales observées lors des inventaires de l'abc avec une entrée par milieux et sous la forme d'anecdotes a d'ailleurs été remis aux participants à l'issue de ces ateliers. Elle a réuni une trentaine de participants.

La partie institutionnelle a quant à elle accueilli une vingtaine d'élus qui se sont retrouvés sous le format d'atelier participatif et d'intelligence collective. Le but de cet événement et que les participants grand public comme élus se projettent dans les actions post abc.

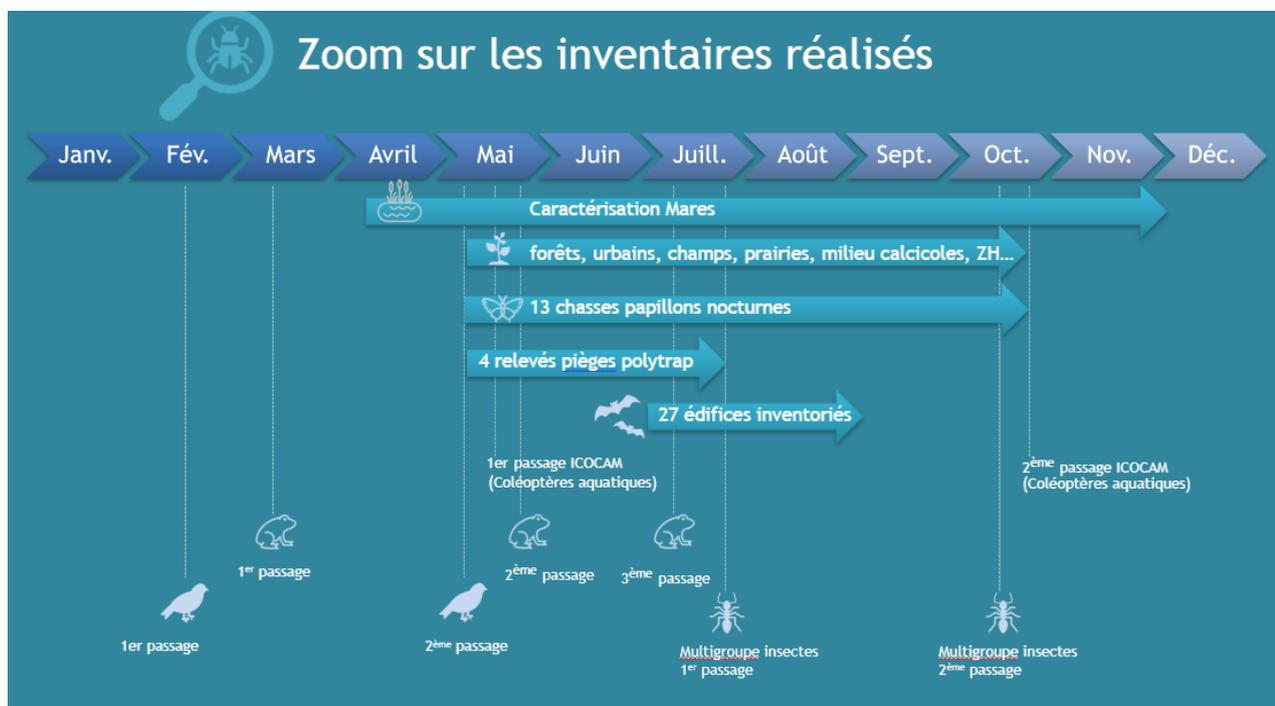
II.1.3 Mise en œuvre des actions visant l'acquisition de connaissances

Retour sur le déroulé des actions visant l'acquisition de connaissances (compilation des données existantes, réalisation d'inventaires naturalistes, bilan des résultats, modalités de partage et diffusion des données d'inventaires, réflexion autour de la valorisation et production cartographique...).

Chaque partenaire a fait le travail de **recueil de données existantes** et de compilation ; Le but de ce travail de compilation était d'avoir une connaissance des données sur le territoire sur les différents groupes étudiés afin d'orienter les inventaires complémentaires (soit acquérir de la nouvelle connaissance soit de venir actualiser de la connaissance déjà existante).

L'état des lieux des connaissances pour chaque groupe étudié est présenté dans chaque rapport (cf. rapports techniques des partenaires)

Les inventaires naturalistes n'ont pas débuté tous en même temps mais se sont déroulés tout au long de l'année 2022. Pour certains groupes taxonomiques comme l'avifaune ou les amphibiens par exemple les inventaires ont démarré plus tôt (dès février / mars 2022) pour d'autres plus tardivement (septembre). Cela s'explique par la phénologie des espèces. Certains groupes ont nécessité plusieurs passages dans l'année permettant de venir compléter la connaissance à différentes périodes propices à l'observation. Les inventaires complémentaires ont donc duré jusqu'en novembre 2022.



MARES :

Sur le volet mares spécifiquement, la volonté de Caux Seine Agglo était de venir prospecter sur des terrains dont elle avait l'accord des propriétaires. C'est pourquoi un gros travail a été mené par la cheffe de projet en concertation avec le conservatoire d'espaces naturels de Normandie. La collectivité disposait déjà de données de localisation mares qui provenait d'un travail mené dans le cadre de la trame verte et bleue. Sur la base d'un croisement cartographique des données cadastrales avec les points de localisation mares, un courrier a été envoyé à chaque propriétaire de mares pour expliquer la démarche d'abc et de recensement. A ce courrier été joint un formulaire de consentement dans lequel le propriétaire autorisait ou non Caux Seine Agglo et ses partenaires à venir réaliser des inventaires sur les terrains privés.

C'est sur la base de ces formulaires de consentement (cf. Formulaire de consentement en annexe) que le travail de recensement et de caractérisation des mares a été effectué.

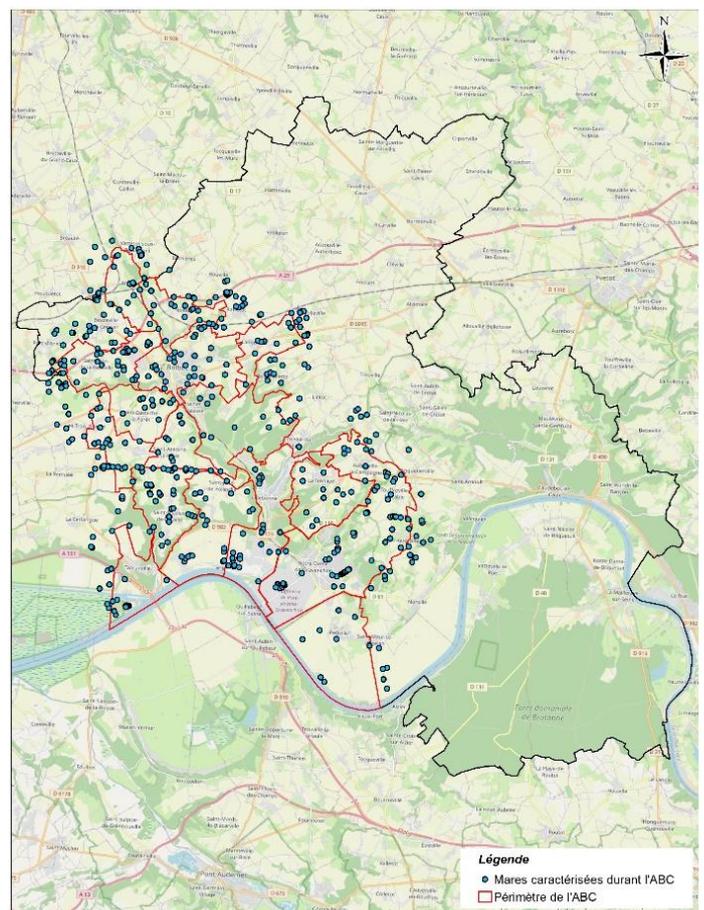
Ce sont près de 800 courriers qui ont été envoyés dont certain n'ont pas permis d'établir un lien avec le propriétaire (changement de propriétaire, décès, propriétaire n'habitant pas sur le territoire...). En lien avec les élus qui pour certain ont accompagnés l'équipe technique sur le terrain, les propriétaires de mares ont été rencontrés (porte à porte, avis de passage avec coordonnées pour recontacter). Ce travail a permis d'obtenir des accords supplémentaires.

Sur 707 mares, 28% n'existaient plus et 15% d'entre eux ont refusés l'accès. Ce sont donc 355 mares qui ont été caractérisées dont 84% par le CEN Normandie et 16% en interne par CSA (DTEIT, alternante).

Les formulaires ainsi que les contacts ont fait l'objet d'une fiche RGPD réalisé conjointement avec la référente protection des données (DPO).

La description des mares est réalisée à l'aide d'une fiche descriptive (Annexe 3) qui a été élaborée par le PRAM de Normandie dans le but de recueillir les informations importantes concernant les mares normandes. Ces fiches d'inventaire PRAM Normandie sont remplies sur le terrain via une application mobile en lien avec la cartographie en ligne du PRAM. Des données d'ordre général (localisation, numéro de mare, contexte géomorphologique...) ainsi que des données spécifiques sur les mares (la physionomie, l'hydrologie, le taux d'embroussaillage, le stade d'évolution, ...) et sur l'environnement adjacent (contexte) sont renseignées pour chaque mare échantillonnée. Des photographies des mares ont également été prises afin de permettre une visualisation de celles-ci.

Le conservatoire a ensuite compilé l'ensemble des données issues des caractérisation et des résultats d'inventaires menés sur les mares par d'autres partenaires.



A la suite des résultats obtenus, une hiérarchisation des mares a été effectuée afin de préconiser des travaux de restauration favorables aux espèces patrimoniales présentes sur le territoire d'étude.

Une note a été attribuée à chaque mare caractérisée afin d'établir une priorisation des travaux de gestion. Cette note est issue de 6 critères apportant chacun des points en fonction des caractéristiques de la mare relevées selon la fiche de caractérisation de mare. Ainsi, 23 % des mares (soit 55 mares) sont prioritaires pour des travaux de restauration.

Lien d'accès au rapport sur les mares de l'ABC du Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie : [Rapport CSA CENN 12-09-2023_VF.pdf](#)

AMPHIBIENS :

Les différentes bases de données naturalistes ont été recensées afin de définir l'état de la batrachofaune du territoire. La base de données de l'OBHeN, qui elle-même centralise les données amphibiens et reptiles de la majorité des BDD régionales via des partenariats (SINP, Faune Normandie principalement), a permis d'y recenser 173 observations comprises entre 1850 et 2022.

L'agglomération Caux-Seine-Agglo a pu transmettre des données obtenues dans le cadre d'études d'impacts réalisées par différents bureaux d'études sur son territoire (non encore référencés dans le SINP) afin de compléter cette première série de données. 52 observations supplémentaires ont ainsi été ajoutées, menant le nombre total d'observations à 225, dont 178 étaient identifiables à l'espèce. L'intégralité de ces données ainsi qu'un résumé de ces données par espèce peut être trouvé dans le rapport du CPIE Terres d'Eure Pays d'Ouches.

Pour compléter ces données il a été nécessaire de mettre en place un protocole de suivi standardisé sur l'ensemble du Territoire.

Le protocole suivi a été inspiré du protocole « POP Amphibien communauté » permettant de réaliser un suivi des populations d'amphibien sur une aire donnée, il est en général réalisé tous les deux ans et est composé de 3 passages

A chaque passage, chaque site est prospecté à vue (de nuit avec lampe torche pour le 2eme passage) et à l'ouïe (point d'écoute de 5min environ pour détecter les chants), et est prospecté à l'épuisette si la visibilité est mauvaise.

Dans le cadre de l'ABC de Caux-Seine-Agglo, la grande surface étudiée a nécessité pour chaque passage d'être réalisé en trois jours (pour pouvoir couvrir l'ensemble de la surface d'étude). Dans ce cas, les 3 passages ont été réalisés sur des journées consécutives dans les périodes d'intérêt, avec si possible des conditions climatiques similaires lors des trois jours.

Afin de déterminer la localisation des sites à inventorier pour la batrachofaune, plusieurs méthodologies ont été croisées :

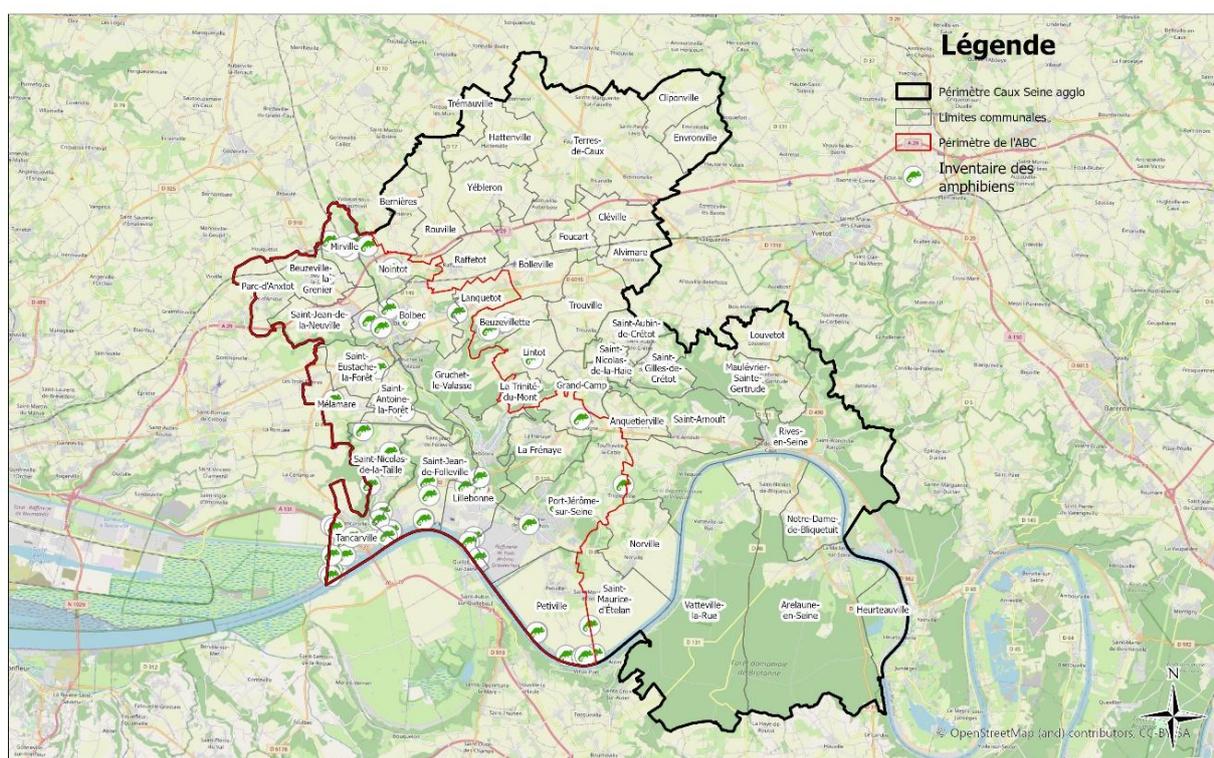
- Repérage par ortho-photos des mares et zones humides potentiellement intéressantes en fonction des habitats.
- Récupération des données existantes du Programme Régional d'Action en faveur des Mares (PRAM Normandie, porté par le CEN Normandie).
- Application de la BDD amphibiens de l'OBHeN afin de supposer la présence de lieux favorables à la présence d'amphibiens.

Le croisement de ces 3 méthodes a permis de mettre en évidence environ 40 mares à prospecter. A ces 40 mares se sont ajoutés plusieurs points d'eau intéressants observés sur place, ou via des sollicitations d'habitants. A l'inverse, certains habitants, initialement d'accord avec les prospections, se sont retirés du projet en cours d'étude. De plus, certaines mares jugées prometteuses en vue satellite étaient en fait disparues lors du terrain.

Au total, 49 mares ont été inventoriés au moins une fois, dont 29 mares au moins deux fois et 21 mares trois fois. Les mares ont été sélectionnés en essayant de garantir 3 critères :

- Homogénéité géographique : toutes les communes ont été inventoriés
- Homogénéité des habitats : tous les habitats principaux du secteur ont été inventoriés, en respectant leur répartition (zone urbaine et péri-urbaine, fond de vallée humide, plaine agricole, zone boisée, bord de Seine)
- Homogénéité de la propriété foncière : les mares étudiées ne sont pas toutes des mares privées ni, à l'inverse, toutes des mares appartenant et/ou gérées par les collectivités.

Les trois passages amphibiens (selon le protocole POP AMPHIBIENS) ont donc été réalisés sur une quarantaine de mares sélectionnées (en fonction des accords, des données, des milieux rencontrés et des connaissances existantes). Ces mêmes mares ont été repris pour réaliser les inventaires flores notamment et 2 pour les inventaires des coléoptères aquatiques (ICOCAM).



INVENTAIRE DES AMPHIBIENS SUR LE TERRITOIRE DE L'ABC DE CAUX SEINE AGGLO

3 000
Mètres

Service Géomatique
Louise Meaeger
© Caux Seine agglo
Tous droits réservés
Diffusion et reproduction interdites
Date de réalisation: 26/10/2023

L'inventaire de 2022 a permis de réaliser 132 observations de 11 espèces sur les 17 espèces d'amphibiens présentes en Normandie.

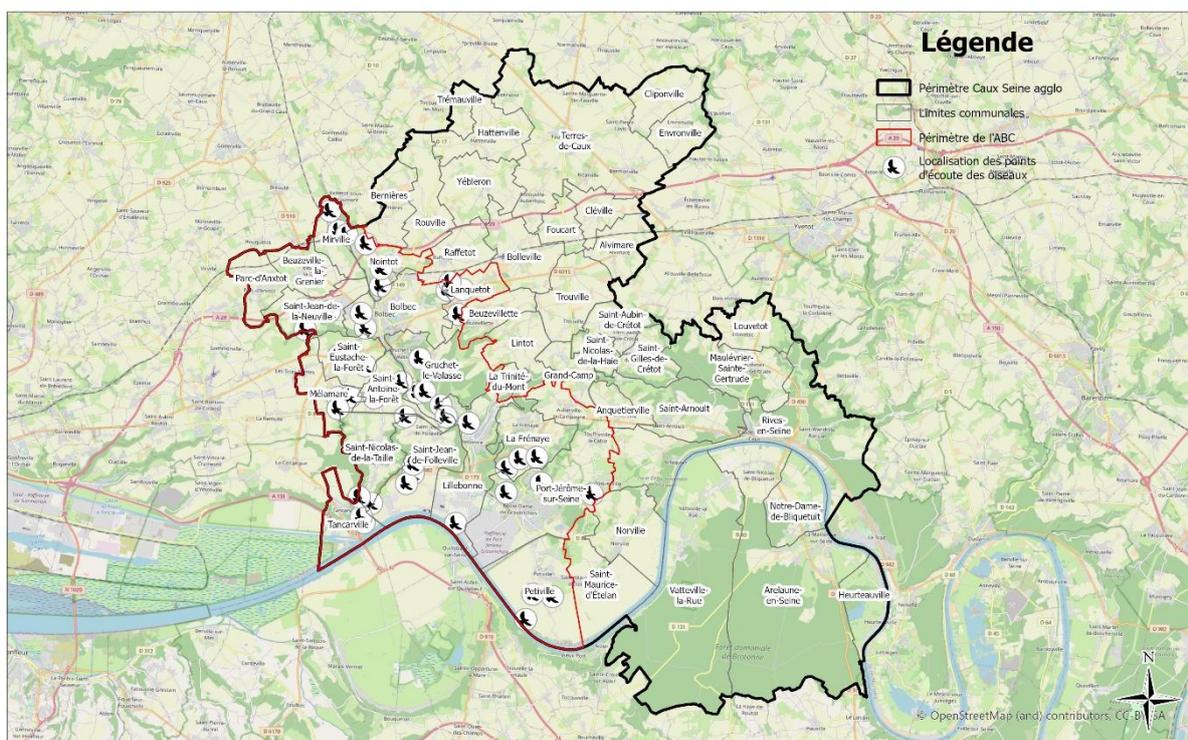
Lien d'accès au rapport sur les amphibiens de l'ABC du CPIE terres de l'Eure – Pays d'Ouche : [Bilan volet amphibien Caux-Seine-Agglo.pdf](#)

AVIFAUNE :

En considérant les données avifaunistiques de la base du GONm et certaines données recueillies dans le cadre d'études réalisées pour ou avec la Maison de l'Estuaire et pour avoir une idée des espèces les mieux représentées ou les plus fréquentes en période nuptiale, sur le territoire de Caux Seine Agglo, trois points d'écoute de 5 minutes ont été effectués à deux reprises sur chaque commune en avril et mai 2022. Cela représente un total de

48 points d'écoute effectués sur les différents habitats présents sur la zone effectués en 2 passages (février et mai 2022).

Un total de 9702 données concernant 170 espèces d'oiseaux a été récolté sur ces communes. 94 espèces d'oiseaux d'origine sauvage ont été répertoriés, dont une ne figurait pas dans la base du GONm pour la période 2016 à 2021, ainsi que 10 autres espèces introduites. Au total, d'après la base du GONm et les écoutes effectuées dans le cadre de l'ABC, ce sont donc au moins 171 espèces d'oiseaux sauvages qui fréquentent les communes étudiées



LOCALISATION DES DIFFÉRENTS POINTS D'ÉCOUTE DES OISEAUX SUR LE TERRITOIRE DE L'ABC DE CAUX SEINE AGGLO

3 000
Mètres

Service Cartographique
Louise Mauger
© Caux Seine agglo
Tous droits réservés
Diffusion et reproduction interdites
Date de réalisation: 26/10/2023

Lien d'accès au rapport sur l'avifaune de l'ABC du Groupe Ornithologique Normand : [ABCCauxSeineAgglofinalcordef.pdf](https://www.cauxseineagglo.fr/IMG/pdf/ABCCauxSeineAgglofinalcordef.pdf)

FLORE VASCULAIRE

Une première extraction des données flore de la commune a été effectuée à partir des données présentes dans Digitale 2 au 14/02/2022. Ces données sont issues de la bibliographie et d'observations des agents du CBN de Bailleul ou de ses partenaires. Un bilan avant les prospections de 2022 a permis d'identifier l'origine des données flore concernant les seize communes de CSa, ainsi que leur période de production.

Plusieurs indicateurs ont été calculés sur l'intercommunalité, pour toutes périodes (du XIXe siècle à nos jours) et pour la période récente uniquement (de 2000 à nos jours). Ces indicateurs, listés ci-après, ont été calculés avec les données existantes pour quatre échelles spatiales, de la plus large à la plus restreinte : pour l'ensemble des seize communes du territoire de Caux Seine agglo, pour chacune des seize communes du territoire, pour chaque maille kilométrique et à l'échelle de localisations précises (citations bibliographiques, zones de prospection, pointages d'observations précis) :

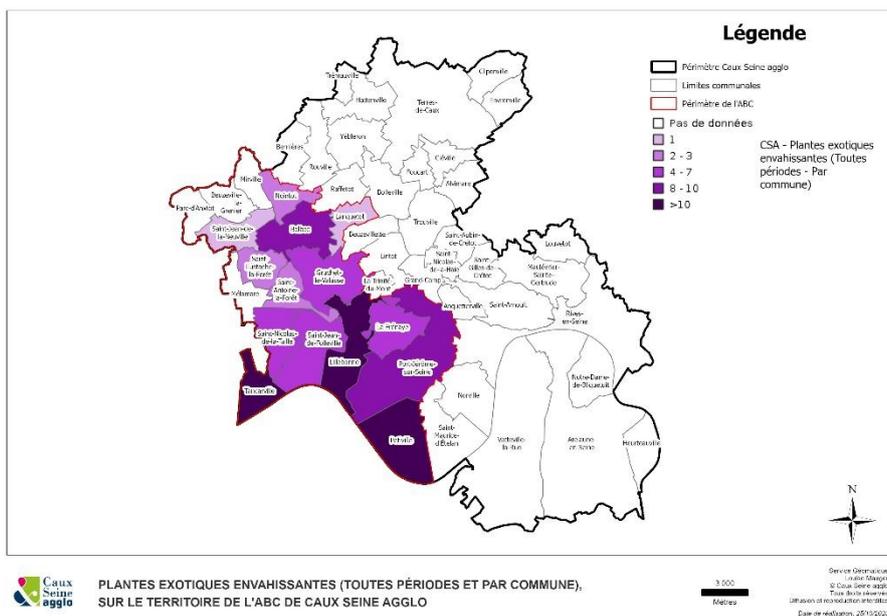
- le nombre d'observations floristiques ;
- le nombre d'espèces répertoriées ;
- le nombre d'espèces exotiques envahissantes répertoriées ;
- le nombre d'espèces d'intérêt patrimonial ;
- le nombre d'espèces menacées et protégées.

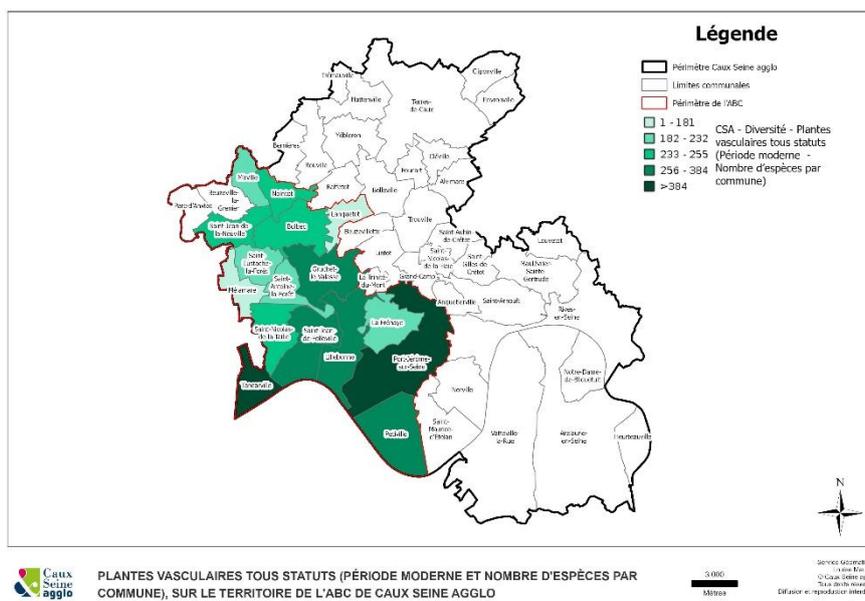
L'analyse de ces données obtenues avant la phase de terrain a permis de sélectionner plusieurs zones de prospections pour compléter la connaissance de la biodiversité communale de manière judicieuse. Le nombre d'observations, renseignant sur la pression d'inventaire, a permis d'identifier des communes peu ou pas prospectées. Les pointages et citations d'espèces patrimoniales ont permis de retourner sur les stations d'espèces afin de confirmer leur présence et ainsi valider les données d'observations floristiques intéressantes.

Une centaine de zones potentielles a été définie et une attention particulière a été portée aux zones humides, aux mares, aux zones boisées et aux secteurs agricoles propices à la flore messicole.

La prospection de ces zones identifiées par analyse de cartes topographiques et de photographies aériennes reste soumise à l'accessibilité de celle-ci. Toutes les zones initialement identifiées n'ont donc pas pu être prospectées. À l'inverse, des zones non identifiées au préalable et jugées intéressantes lors des prospections ont pu bénéficier d'un passage.

Une comparaison des données d'observations d'espèces par groupe (espèces d'intérêt patrimonial, exotiques envahissantes, messicoles et indicatrices de zones humides), avant et après inventaires 2022, a permis de quantifier l'apport de l'ABC à l'échelle communale. Ces données sont disponibles dans le rapport du CBNBL en annexe.





Lien d'accès au rapport sur la flore de l'ABC du Conservatoire botanique national de Bailleul : [856021 Atlas de la biodiversité communale de Caux Seine agglo VF.pdf](#)

CHIROPTERES

Une synthèse des données issues de la base de données du GMN a été réalisée pour les 16 communes concernées par l'ABC.

579 données Chiroptères sont enregistrées sur 15 communes du territoire ABC.

La majorité (78.8%) provient des données d'hibernation obtenues lors de suivis hivernaux des cavités souterraines connues sur le territoire. En moindre proportion, les captures au filet et les données acoustiques représentent 7% des données.

16 espèces de chauves-souris sur les 20 identifiées en Normandie sont recensées sur le territoire ABC.

Sur le programme chauves-souris et église qui est une des actions du Plan Régional d'Actions Chiroptère (PRAC) 2017-2025 Caux Seine Agglo a piloté un stage BTS GPN de 2 mois afin d'améliorer les connaissances sur les gîtes des chauves-souris au sein des églises du territoire ABC et de proposer aux municipalités des préconisations d'aménagements pour favoriser la préservation des chiroptères.

Le GMN a apporté son concours technique au suivi de ce stage et la chargée de mission un appui administratif et technique sur l'abc.

Une fiche « diagnostic et préconisations » a été élaborée et renseignée pour l'ensemble des 27 églises/ chapelles prospectées sur le territoire ABC.

L'ensemble de ce travail a été présenté par le stagiaire lors d'une réunion de restitution auprès des élus/agents du territoire le 01/09/2022 à Lillebonne. Cette réunion fut également l'occasion de réaliser un exercice pratique pour les participants qui se sont rendus sur le site de la chapelle-musée du Mesnil pour élaborer le diagnostic « Chiroptères » de l'édifice.

Chaque commune a ensuite reçu sa (ses) fiche (s) diagnostic avec les préconisations et propositions d'aménagements associées. Des communes ont d'ailleurs mis en place des aménagements en faveur des chiroptères sur leur édifices religieux par suite des recommandations faite dans le cadre de cette mission.

INVERTEBRES DONT HETERO CERES

Le GRETIA a d'abord dresser un état des lieux des connaissances sur les invertébrés sur le territoire de Caux Seine Agglo.

Ce sont près d'un millier de données relatives aux invertébrés continentaux antérieure à l'ABC qui ont pu être agrégées. Ces données proviennent de 3 sources différentes (le conservatoire d'espaces naturels de Normandie, les données d'ODIN ainsi que les données produites directement au cours de la démarche d'abc.

Cette agrégation des données existantes n'a pas pu être au début du projet mais à la fin.

En effet, en 2022, dans le cadre de sa mission d'Observatoire thématique, le GRETIA et l'ANBDD ont mis en place un processus semi automatisé de partage de données. Ce n'est donc que début 2023, qu'environ 120 000 données du GRETIA ont été mises à disposition dans l'outil de diffusion des informations naturalistes normandes (ODIN). Simultanément, le transfert des données d'ODIN vers la base de données du GRETIA a été rendu opérationnel.

Il est apparu plus judicieux d'attendre que l'ensemble des difficultés techniques inhérentes à ce partage de données soit réglé avant de mobiliser les données disponibles dans ODIN pour le territoire de l'ABC.

L'absence d'analyse de ces données d'avant l'ABC n'a toutefois pas entravé un choix judicieux des sites à prospecter. Par exemple, qu'il s'agisse des mares ou des milieux forestiers, les sites retenus pour mettre en œuvre les protocoles ont été choisis concomitamment avec l'équipe technique de CSA qui avait pré-identifié des secteurs où améliorer les connaissances sur son territoire.

Le GRETIA a orienté ses prospections sur l'analyse des coléoptères saproxylique, les coléoptères aquatiques ainsi que sur le multi groupe. Cela résulte d'un choix de Caux Seine Agglo.

Deux pièges polytrap (piégeage passif) ont été installés afin de rechercher ces coléoptères sur deux communes de l'agglomération. Les deux pièges ont été posés le 5 mai 2022 puis relevés tous les 15 jours jusqu'au 22 juillet 2022, soit 5 relevés.

Chaque relevé a été dûment étiqueté par l'équipe de CSA puis transmis au GRETIA qui a ensuite procédé au tri des relevés et à leur analyse.

Les identifications produites ont ensuite été informatisées sous GeoNature dans le jeu de données « Inventaire des coléoptères saproxyliques pour l'ABC de Caux-Seine agglo (76) – 2022 ». Ce travail a permis de recenser 83 espèces réparties en 3 classes. L'inventaire réalisé a permis de mettre en évidence les potentialités du territoire pour les coléoptères saproxyliques. Il a aussi abouti à poser quelques questions, ou encore à illustrer par des cas concrets quant à l'importance des vieux arbres de gros diamètre, riches en dendro-microhabitats, et notamment l'importance des carpophores de champignons xylophages pérennes ou éphémères.

Ce travail ouvre quelques perspectives qui pourront être traduites par la suite sous la forme d'actions.

Le GRETIA a également permis l'étude des coléoptères aquatiques selon le protocole ICOCAM (protocole standardisé permettant d'évaluer les potentialités biologiques des mares et visant à fournir des éléments de diagnostic pour évaluer et comparer leurs potentialités). Cette analyse a vocation à aussi à préciser les enjeux de biodiversité selon les types de mares sur le territoire de CSA. L'interprétation des résultats viendra nourrir une réflexion écologique sur les actions à mener en faveur des mares du territoire.

Le choix des mares a principalement été réalisé de façon à ce qu'elles soient insérées dans des milieux variés et se trouvent à des stades d'atterrissements divers. Cependant, au moment de faire ce choix, l'inventaire des mares pris en charge par le CENN était en cours et la connaissance du territoire encore partielle. En outre, les multiples demandes d'autorisation d'accès aux parcelles privées préalablement aux prospections étaient majoritairement

soit en cours de formulation par les agents de CSA, soit en attente de réponse des propriétaires. Le choix fût donc contraint permettant cependant de sélectionner 4 mares aux caractéristiques bien différentes.

Le premier passage ICOCAM pour les coléoptères aquatiques a été réalisé en mai 2022 et le deuxième en l'automne. Cette étude fait ressortir une priorité d'action en matière de gestion : restaurer les veilles mares envasées en contexte prairial ou à l'intérieur des clos mesures, sur les plateaux, déconnectées de tout écoulement de surface. C'est un axe de travail très prometteur pour améliorer la capacité d'accueil de la biodiversité sur le territoire.

L'expertise multi-groupe permet de collecter des informations sur quelques espèces rencontrées dans les milieux de cultures, prairies, friches et bord de rivière. Parmi les espèces étudiées on retrouve les libellules, orthoptères, papillons de jour et d'autres groupes d'invertébrés continentaux tels que les Bousiers, Carabiques, Coccinelles, Longicornes, Abeilles sauvages, fourmi cloportes, myriapodes, escargots et limaces

Pour cela les méthodes classiques ont été adoptées pour la recherche des invertébrés (Chasse à vue au sol et au niveau des repaires naturels et micro-habitats, chasse à vue au filet entomologique, Fauchage de la strate herbacée à l'aide d'un filet fauchoir, battage des strates arbustive et arborescente à l'aide d'une nappe de battage ou « parapluie japonais »),

Leur analyse permettra de faire ressortir les espèces de forte valeur patrimoniale puis de hiérarchiser leurs enjeux et pistes d'action de conservation.

Lien d'accès au rapport sur les hétérocères de l'ABC du Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie : [Contribution à la connaissance des Macro-hétérocères dans le cadre de l'ABC Caux-Seine-Agglomération.pdf](#)

Lien d'accès au rapport sur les invertébrés continentaux de l'ABC du Groupe d'ETude des invertébrés Armoriciens : [Rapport ABC CSA V5.pdf](#)

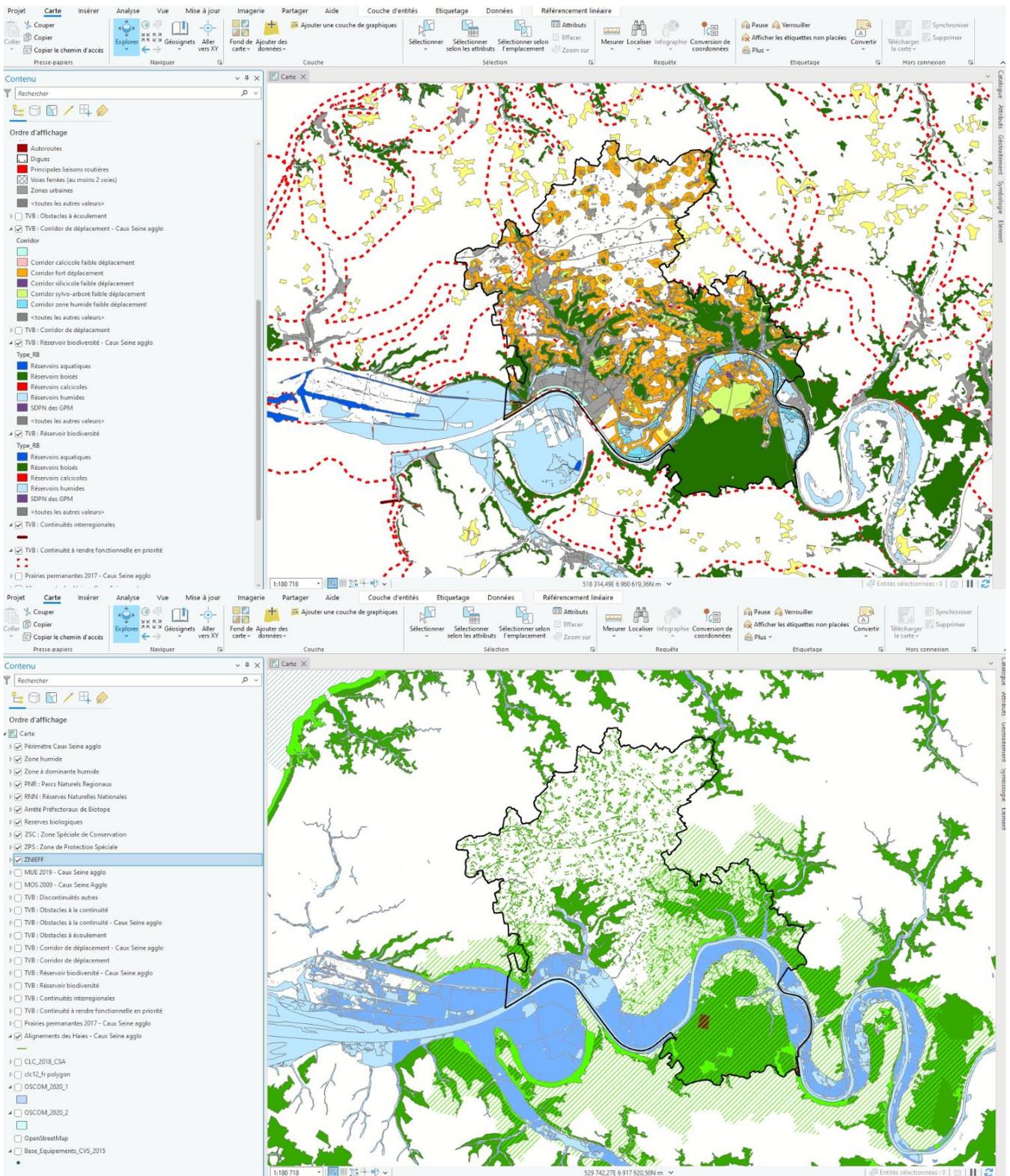
Modalités de partage et diffusion des données d'inventaires

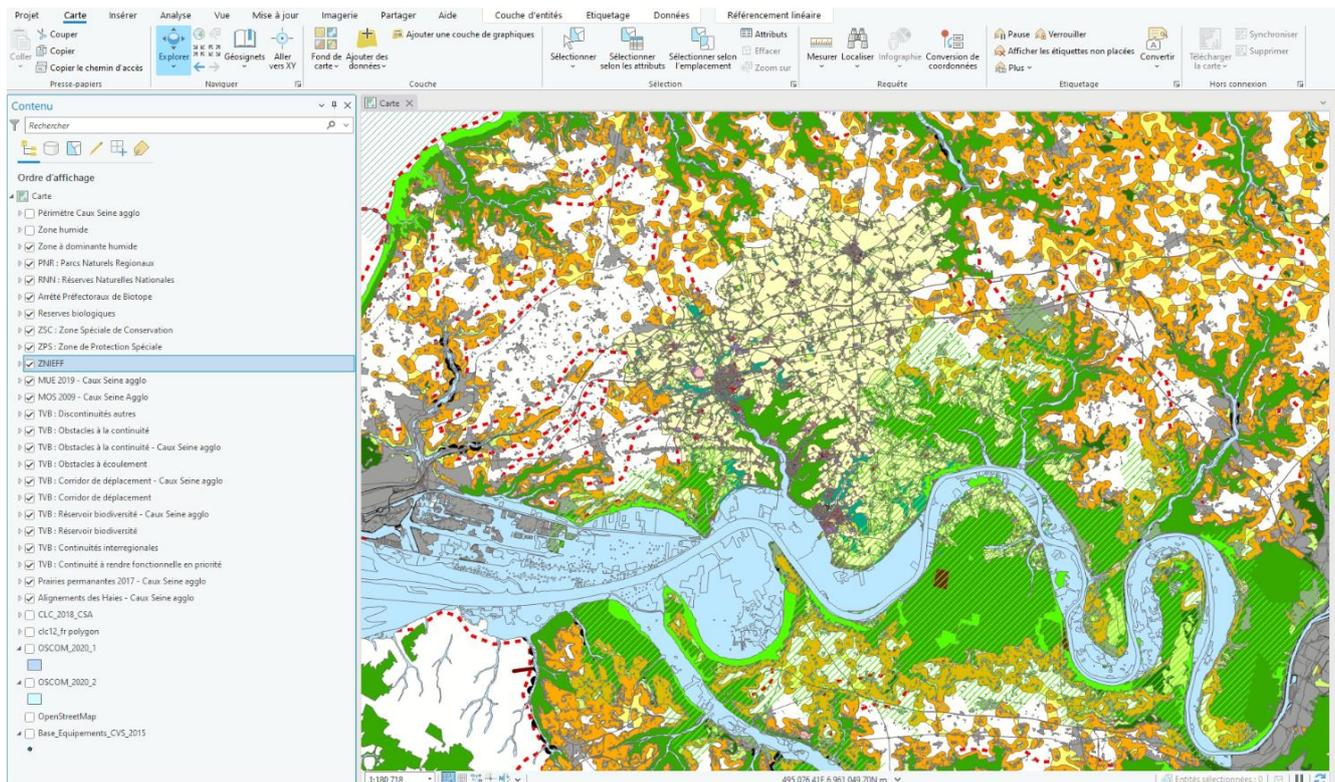
Toutes les données produites dans le cadre de cette démarche ont été intégrées sur le serveur cartographique dédié de l'agglomération

L'ensemble des partenaires nous ont transmis leurs données soit sous la forme d'un tableur xls avec les coordonnées x y soit sous format cartographique (couche SIG ou flux wms). Les partenaires disposent de leur propre plateforme de données et ont déjà l'habitude de reverser les données produites sur les plateformes nationales (géonature) ou régionales (ODIN).

Afin de valoriser les données acquises lors de cet abc et permettre également de prendre en compte les enjeux de la biodiversité en amont des projets, Caux Seine agglomération a mis en place une application sur Arcgis Pro permettant à termes de faire plusieurs analyses (croisement de données, analyse spatiale...).

Cette application permet sur une même carte de visualiser plusieurs informations comme les protections réglementaires (RNN, ZCS, ZPS, ZNIEFF, APB...), les zonages spécifiques, les continuités écologiques (corridors, réservoirs), les éléments supports (mares, alignements d'arbres, prairies) ou encore les données des inventaires sur les différents taxons étudiés (chiroptères, avifaune, amphibiens, flore via un flux wms.). Elle permettra également de pouvoir visualiser l'occupation des sols et les zones de boisements et forêts et plein d'informations utiles à la bonne prise en compte de la biodiversité en amont des projets ;





La version application sera plus ergonomique et plus pratique d'utilisation. Réel outil d'aide à la décision elle permettra aux agents ou décisionnaires de visualiser en amont d'un projet d'aménagement toutes les composantes environnementales et les enjeux liés en matière de biodiversité.

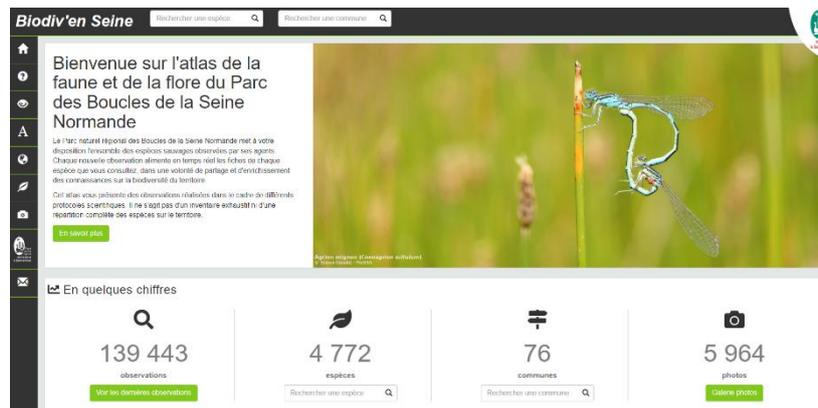
Après l'atlas de la biodiversité communale, une analyse plus fine sera réalisée afin de faire ressortir sous la forme de patateïde les secteurs à enjeux et les secteurs prioritaires en matière de restauration de continuités écologique (hot spot de biodiversité).

L'application pourra également être mise sur le portail Online pour une diffusion en externe. Il s'agira du même principe que l'application sur le portail cartographique avec un système de cochage et décochages des couches pour que les utilisateurs visionnent les données dont ils ont besoin.

A terme un observatoire de la biodiversité pourra être créé en reprenant l'ensemble de ces données et des données d'inventaires, les utilisateurs pourront visualiser les espèces présentes sur le territoire en consultant des fiches renvoyant vers le site de l'INPNE et également pointer des espèces en y joignant des photos pour alimenter la connaissance.

Des solutions développées en open source sur lesquelles Caux Seine agglo pourrait s'appuyer ou s'inspirer existent comme celle réalisée par le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande.

[Biodiv'en Seine - Parc des Boucles de la Seine Normande \(pnr-seine-normande.com\)](http://pnr-seine-normande.com)



II.1.4 Actions de mobilisation et sensibilisation

Retour sur le déroulé des actions visant la mobilisation et la sensibilisation des citoyen.nes aux enjeux de biodiversité (activités réalisées, public ciblé, profils des participant.es, taux de participation...).

La sensibilisation est le point de départ, c'est le facteur clé garantissant la réussite de la démarche. L'objectif est que la biodiversité et ses enjeux (bénéfices apportés, enjeux de conservation, de préservation, de maintien et de valorisation) soient mieux compris de tous (habitants, élus, agents communaux, acteurs sociaux économiques, agriculteurs, associations, forestiers, entreprises...).

La sensibilisation et la participation à la démarche est passé par des animations et un programme tout le long de la démarche et ce à différentes échelles.

Tout au long de l'année 2022 et jusqu'à 2023 des animations, formations, ateliers, journées dédiées ont eu lieu.

Ce programme de sensibilisation et d'animation a débuté dès le démarrage du projet en **mars 2022** via une **formation** sur les amphibiens dispensée par **l'URCPIE auprès des agents de Caux seine Agglo** et quelques personnes extérieures (habitants). La journée s'est décomposé en deux parties. La matinée était dédiée aux agents internes à Caux seine agglo et quelques élus référents et habitants ayant manifestés leur intérêt ou ayant déjà été ciblé dans le cadre du réseau de bénévoles. Cette matinée était consacrée à une partie plutôt théorique



Sur l'après midi étaient conviés des agents de Caux seine agglo travaillant plus particulièrement sur ces sujets de par leur cœur de métier (service eau, zone de compensation). Cette partie était consacré à du terrain avec une étude de cas (ponte de grenouille et critère de détermination). Cette animation a rassemblé **une trentaine de participants** et a permis de sensibiliser sur les amphibiens, leur protection et leur reconnaissance afin de participer à leur conservation.

En mai 2022 à l'occasion de la **fête de la nature** (événement de portée nationale) Caux seine agglo en partenariat avec la ville de Port-Jérôme-Sur-Seine a profité de la l'évènement pour promouvoir le **lancement des animations dans le cadre de l'abc**. L'évènement a rassemblée 7 structures (ONF, Bureau d'étude, CPIE partenaire de l'abc, mission locale de Lillebonne, Agents techniques de la ville de Port-Jérôme-sur-Seine...).



Sur cette journée ouverte à tous et qui visait principalement le **grand public** des **animations** ont été organisées sur le thème de la **nature** et en lien avec les taxons étudiés dans le cadre de cet abc (actions menées par Caux seine agglo et la ville de Port-Jérôme-sur-Seine comme l'éco pâturage, animation autour de la mare, des ruches et abeilles, de la forêt, ballade faune flore, sortie nocturne chant des amphibiens, jeu de l'oie sur les abeilles, tenue de stand...). Quelques **partenaires de cet abc** ont participé à cette journée en proposant des animations. Un stand Caux Seine Agglo et plus particulièrement sur cet abc était tenu tout le long de cette journée afin de sensibiliser sur la biodiversité et faire connaître la démarche abc sur le territoire. L'évènement a rassemblée environ **150 participants, 7 structures et 10 ateliers, jeux, animations...**

Chaque année le **conservatoire botanique national de bailleul** organise une journée dédiée à des inventaires botaniques via leur réseaux de bénévoles. Cette année dans le cadre de l'abc le conservatoire a décidé en concertation avec Caux Seine Agglo d'organiser **une journée de bénévole** sur le territoire. A cette occasion Caux Seine agglo a convié quelques personnes du territoire (agriculteurs, habitants).



Cette journée s'est déroulée le 11 juin 2022 et a rassemblée une quinzaine de participants, parmi eux des bénévoles faisant partie de plusieurs associations, structures (Société linnéenne de Seine Maritime, bureau d'étude écosphère, parc naturel régional des boucles de la Seine).

En juillet 2022 se déroulait une animation sur le thème des insectes dispensée par le GRETIA et organisé par Caux Seine Agglo. L'objectif lors de cette animation était de faire connaître l'ABC, en début de projet pour favoriser la

participation des habitants mais également de faire connaître les insectes, présenter des techniques des recherches des invertébrés et également de savoir reconnaître quelques espèces.

A cette occasion un outil de science participatives sur les insectes a été créé via une plateforme dédiée par le service SIG interne à l'Agglo. Il avait pour but de faire émerger un réseau d'observateurs des invertébrés. Les contributions ont permis d'accroître la quantité d'observations produites en veillant à une couverture la plus homogène possible du territoire.

A la suite des animations, une liste des espèces observées et quelques photographies ont été envoyées par la trentaine de participants à cette journée. Le GRETIA a ensuite identifié les espèces photographiées ce qui a permis de compléter la connaissance sur quelques groupes.

Depuis le début du lancement de l'application, elle a permis la remontée de plus de 91 observations.



La seconde sortie s'est déroulée le soir de la première. Cette fois, c'est une chasse aux papillons de nuits qui a été proposée aux 15 participants, réunis un peu avant 22h00. La chasse s'est prolongée jusqu'au cœur de la nuit, vers 1h00 du matin au centre de loisirs de La Cayenne, à Lillebonne (76).

Grâce à la participation bénévole de deux habitants du territoire très moteur dans cet abc, deux camps de chasse ont été installés. Les participants ont pu se déplacer de l'un à l'autre pour y observer les papillons attirés par la lumière et s'initier à leur identification.



Au total, ce sont donc 45 personnes qui ont pris part à ses deux animations. Leur réalisation relativement tôt en début d'ABC a été adaptée pour faire connaître ce projet.

Toujours sur le volet hétérocère, une action complémentaire a été mise en place. Pour compléter l'enquête biodiversité, une action a pu être proposée en interne des services techniques de Caux Seine Agglo. Il s'agissait d'un piège lumineux autonome aux papillons de nuit confectionné par le GRETIA et prêté au personnel de Caux Seine Agglo une manière aussi de contribuer et participer à l'ABC. Pour en favoriser l'utilisation, CSA a réalisé une fiche technique expliquant sa mise en place le soir, son relevé le lendemain matin, la réalisation et la transmission des photos directement au GRETIA.

Tutoriel utilisation du matériel d'observation des papillons nocturnes

Le matériel que vous avez entre vos mains est un piège photo lumineux, il sert à observer les papillons nocturnes appelés également « hétérocères ». Ce piège vous permet de collecter un certain nombre d'insectes afin de les observer et pouvoir prendre des photos. Une fois ces étapes passées ils pourront donc être relâchés.

Pour participer, rien de plus simple, allumer, admirer, photographier et transmettez nous vos photos pour que nous puissions les identifier !

Le matériel (contenu de la boîte):



Au total, ce sont près de 14 salariés de la collectivité qui ont emprunté ce dispositif attractif, parfois à plusieurs reprises, et fait remonter leurs photographies en 2022. A eux seuls, ils ont ainsi produit et fait remonter au GRETIA 166 photographies d'insectes, quasi exclusivement de papillons de nuit. 60 espèces de papillons de nuit ont ainsi été recensées, soit 91 % des photographies identifiées à l'espèce.

Si l'implication des salariés de la collectivité dans l'ABC est un facteur favorable pour son appropriation locale, le cheminement naturaliste des participants a permis une contribution significative aux inventaires.

Une sortie Avifaune a été organisée et animé par le GONm en octobre 2022 et a rassemblé une vingtaine de participants. Cette découverte des oiseaux s'est déroulée sur la commune de Mirville sur le domaine d'un château où son propriétaire un habitant très intéressé par le sujet a bien voulu accueillir le grand public. Une occasion de mêler les sujets du patrimoine naturel et culture.



Durant l'année 2023 plusieurs **formations** se sont déroulés amenant toujours un peu plus de participants à chaque fois et parfois des personnes récurrentes.



En **janvier 2023**, le **GRETIA** dispensait une formation aux agents de Caux Seine Agglo, aux élus et quelques personnes du grand public mobilisés et identifiés tout au long de cet abc sur les insectes. Elle a réuni **15 participants**.



De la même façon, une formation groupée sur le thème **des oiseaux et des chauves-souris** a été organisée par Caux seine agglo et animé **conjointement entre le GMN et le GONm** en **mars 2023**. Cet évènement a rassemblé **20 participants**.

Caux Seine Agglo a mis en place en **mai 2023** sa **première édition de la journée de la biodiversité**. Ce projet inscrit au projet de territoire à raison d'une édition tous les deux ans a permis de rassembler **500 participants**, **18 partenaires dont 3 partenaires de l'abc** (GRETIA, GONm et GMN) autour de 8 Balades, 1 conférence ,1 spectacle, 2 stands, 4 expositions et 7 ateliers, animations, jeux.



Une belle façon de mettre en lumière la démarche d'abc, ce qui a été menée durant l'année 2022 et les prochaines animations qui allaient avoir lieu après et notamment la formation botanique proposée par le conservatoire botanique nationale de Bailleul.

Cette formation a eu lieu en juin sur la botanique. Animée par le conservatoire botanique national de Bailleul elle a permis de rassembler une vingtaine de participants.



Une animation sur les amphibiens en **juin 2023** est venue marquer la fin de cette période de sensibilisation. Elle a eu lieu sur Auberville la campagne commune déléguée de Port Jérôme sur Seine et a permis de rassembler une vingtaine de participants.



Atlas de la biodiversité communale de Caux Seine Agglo

30/09/2023

Rapport final

Les différentes animations, formations ont permis de mobiliser différents acteurs, élus, agents communaux ou de l'intercommunalité, grand public, tissu économique....

Afin de réaliser une action de sensibilisation auprès du jeune public, Caux Seine agglo a fait l'acquisition de la mallette pédagogique « A vos mares » réalisé par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie.

Le travail en partenariat avec l'association CARDERE a permis de mettre en place 3 **sessions d'animations pour les scolaires** au sein d'une école pilote sur la commune de Saint Jean de la Neuville. Le but était de bénéficier de leur retour d'expérience sur cette **animation** et pouvoir proposer à l'ensemble des **enseignants** des communes du périmètre de l'abc une formation afin d'être autonome et déployer dans leur programme scolaire un ensemble d'outil pédagogique.

Ils pourront donc réaliser à leur tour une animation autour de la mare un milieu qui regroupe un ensemble de taxons étudiés dans cet abc et qui permet de sensibiliser sur le milieu et les écosystèmes qui lui sont liés.

Caux Seine agglo a travaillé avec l'éducation nationale pour faire rentrer cette formation dans le cadre des temps de formation des enseignants. Le but étant à terme d'accompagner les communes dans la mise en place de label type "classe eau" ou dispositif E3D voir peut-être accompagné des écoles et mettre en place dans les années à venir des aires éducatives. Cette formation a eu lieu au printemps 2023 et a regroupée une dizaine d'enseignants. Une deuxième session de formation pour les enseignantes volontaire devrait être organisé en 2024.

Durant cette journée de formation, les enseignants ont été formé à l'utilisation de cette mallette et des outils qui la compose leur permettant de déployer soit des animations en classe soit sur le terrain à l'aide du matériel contenu dans cette mallette.

Résumé des actions de sensibilisation :

ANIMATIONS

- Journée botanique (réseau bénévoles, grand public) ⇒ 15 participants / juin 2022
- chasses aux papillons nocturnes (grand public) ⇒ 15 participants / juillet 2022
- insectes (grand public) ⇒ 30 participants / juillet 2022
- Oiseaux à Mirville (grand public) ⇒ 20 participants / octobre 2022
- Amphibiens (grand public) ⇒ ? Participants / juin 2023

SCIENCES PARTICIPATIVES :

- Prêt d'un piège à papillon (Agent agglo) ⇒ 20 agents / juillet à sept 2022
- 1 application SIG sur les insectes ⇒ 91 observations remontées sur la plateforme

REUNION ELUS

- Restitution de l'étude chauves-souris/églises ⇒ 20 participants / septembre 2022
- 2 Réunion COPIL (lancement du projet / bilan intermédiaire)
- Présentation en commission thématiques

FORMATIONS:

- Amphibiens(Agents CSA) ⇒ 28 participants / Mars 2022
- Insectes (Agents CSA/Elus) ⇒ 15 participants / janvier 2023)
- Chiroptères et oiseaux (Agents CSA/élus/grand public) ⇒ 20 participants / Mars 2023
- Malette pédagogique « A vos Mares » ⇒ 12 enseignantes de 5 écoles / mai 2023
- Flore (Agents CSA/élus/grand public) ⇒ 20 participants / juin 2023)

MANIFESTATIONS:

- Fête de la nature (Mai 2022) ⇒ ≈ 150 participants / 7 structures représentées / 10 ateliers, animations, jeux...
- 1ere édition de la journée de la biodiversité (Mai 2023) ⇒ ≈ 500 participants / 18 partenaires / 8 Balades / 1 conférence / 1 spectacle / 12 stands / 4 expositions / 7 ateliers/animations/jeux

The infographic includes several photographs: a group of people in a field, people at a table, people under a canopy, people at a table with a white cloth, and a group of people walking outdoors.

II.1.5 Communication

Préciser les actions de communication mises en œuvre (public ciblé, partage des liens url vers les pages internet existantes...).

Plusieurs canaux de diffusion d'information ont été sollicités. Tout d'abord le journal interne à Caux Seine Agglo disponible sous format numérique mais également papier (distribué à chaque habitant du territoire). Un article sur le lancement de l'abc a été publié, un autre sur le recensement des mares ainsi que sur le programme « un dragon dans mon jardin » pour lequel la collectivité a été relais sur le territoire dans le cadre de cet abc. Ces informations ont également été relayés sur les réseaux sociaux et/ou professionnels (Facebook, LinkedIn, Twitter, ...).

Des affiches papier sur l'atlas de la biodiversité ont été réalisées à l'occasion pour expliquer la démarche, le périmètre d'action ainsi que les partenaires de l'atlas. Ces affiches ont été relayées auprès des mairies et affichées sur les panneaux d'informations.

ATLAS de la BIODIVERSITÉ COMMUNALE (ABC)

Caux Seine Agglo continue son engagement en faveur de la préservation de la biodiversité. L'atlas qui sera réalisé sur 16 communes du territoire entre 2021 et 2023, permettra d'apporter une meilleure connaissance de la biodiversité locale et ainsi de mieux la prendre en compte.

Pour nous contacter, abc@cauxseine.fr

Qu'allons nous étudier ?

- Amphibiens (grenouilles, crapauds, tritons, salamandres)
- Mares
- Invertébrés (bousiers)
- Chiroptères (chouettes)
- Fliques et végétations
- Avifaune (oiseaux)

La biodiversité est un ensemble de milieux naturels ainsi qu'une diversité d'espèces dont l'Homme fait partie intégrante. Chaque espèce a sa place et un rôle à jouer. Cette biodiversité est indispensable et nous rend de nombreux services au quotidien (nourriture, ressource et matière première, ...).

Comment puis-je participer ?

En observant :
Ce que vous avez dans votre jardin et autour de vous

En participant :
Aux événements, aux actions de sensibilisation et aux programmes de participation citoyenne prochainement mis en place par Caux Seine Agglo

En préservant :
La biodiversité qui vous entoure

Périmètre d'études :

- Bolbec,
- Gruchet-le-Valasse,
- La Frenoye,
- Lanquetot,
- Lillebonne,
- Mélanmare,
- Mirville,
- Naintot,
- Port-Jérôme-sur-Seine,
- Saint-Antoine-la-Forêt,
- Saint-Eustache-la-Forêt,
- Saint-Jean-de-Folleville,
- Saint-Jean-de-la-Neuville,
- Saint-Nicolas-de-la-Taille,
- Tancarville.

Vous pouvez poser toutes vos questions concernant l'atlas de la biodiversité communale à l'adresse mail ci-dessous

Pour nous contacter, abc@cauxseine.fr

A ce même titre pour informer les habitants des inventaires en cours sur les mares, des plaquettes sur les mares ont été distribuées aux communes et relayées tout comme l'abc dans leur gazette communale ou sur le site internet de la commune : panneau Pocket.

Caux Seine Agglo

RECENSEMENT DES MARES

Réalisé par Caux Seine Agglo en partenariat avec des associations et des structures locales

Dans le cadre de la réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) de Caux Seine Agglo, une étape de recensement et d'observation des mares sur le terrain est nécessaire afin de mieux connaître ce milieu et ce qui y vit.

Le recensement des mares est important car certaines espèces comme les amphibiens (grenouilles, crapauds, tritons et salamandres) dépendent exclusivement de ces milieux humides et/ou aquatiques.

Les amphibiens sont des espèces protégées qui ont besoin à la fois du milieu terrestre (bois, fougère, prairie) et du milieu aquatique (mares, zones humides...) pour accomplir leur cycle de vie.

À la fois proies et prédateurs, ils constituent un maillon important de la chaîne alimentaire. Ils peuvent d'ailleurs jouer un rôle de régulateur sur certains insectes parasites ou vecteurs de maladies.

En parallèle du recensement des mares, il sera réalisé des inventaires amphibien. Ceux-ci seront réalisés en plusieurs passages (3 passages par an), à plusieurs périodes (fin d'hiver, printemps et début de l'été) et à des moments différents (jour & nuit).

Calendrier des inventaires mares et amphibiens :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

inventaires mares

COMMENT PARTICIPER ?

Certaines mares sont communales mais pour la plupart elles se situent sur des terrains privés sur lesquels nous ne pouvons pas intervenir sans votre autorisation. Il s'agit d'une démarche volontaire et sans obligation.

Vous avez une mare chez vous ? Vous êtes sensible à la biodiversité et vous souhaitez agir ? Contactez nous, nos équipes pourront vous accompagner et répondre à vos questions sur le sujet.

En partenariat avec :

- Conservatoire d'espaces naturels Normandie
- INPN
- Parcs naturels régionaux de Normandie

Contact : abc@causseine.fr

Une plaquette sur le groupe "Biodiv&Caux" a été créée pour faire naître un réseau de bénévoles et faire adhérer des personnes intéressées par le sujet et la démarche et leur proposer des actions. Cela a porté ses fruits puisqu'aujourd'hui ce groupe rassemble aujourd'hui une cinquantaine de participants.

Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ ET PASSIONNÉ PAR LA NATURE ?

Vous souhaitez participer ?

Rejoignez notre groupe : **BIODIV & CAUX !**

Pour plus d'informations contactez nous, abc@causseine.fr

Une « newsletter biodiv » est en place pour animer ce groupe de passionnés, elle contient les actus concernant l'abc, ou la biodiversité de manière générale, une rubrique « coup de cœur » présentant une espèce ou un sujet par édition et une rubrique sur le calendrier des animations à proximité du territoire. Cette newsletter continuera également après l'ABC. Au total ce sont 8 newsletters qui ont été diffusées au groupe « Biodiv&caux ».

NEWSLETTER Biodiv & Caux

Newsletter n°1

Voici la première édition de la newsletter de Caux Seine Agglo dédiée à la biodiversité et aux ABC (Atlas de la Biodiversité Communale). Retrouvez chaque mois l'actualité de l'ABC, notre coup de cœur et les animations et événements proposés par Caux Seine Agglo et ses partenaires en faveur de la flore et de la faune locale.

Qu'est-ce qu'un ABC ?

L'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) a pour objectif d'améliorer la connaissance de la nature et des espèces qui y vivent. Il s'agit d'une démarche et d'une démarche collective. La connaissance acquise sur les espèces, groupe d'espèces ou milieu par les citoyens permet de l'apporter un regard différent sur l'environnement et de le valoriser. La finalité est de mener à terme une politique d'aménagement de territoire en adéquation avec les enjeux de biodiversité.

Depuis le lancement officiel de l'Atlas en octobre 2021, plusieurs inventaires ont déjà eu lieu et de nouvelles espèces ont été découvertes. Ces nouvelles espèces ont été ajoutées au catalogue et ont permis de compléter avec plusieurs associations existantes dans le domaine de la connaissance et de la gestion de la nature. Cette année 2022 est dédiée aux animations et à la communication sur le projet d'Atlas de la Biodiversité Communale.

Pour plus d'informations sur l'Atlas de la Biodiversité Communale, les milieux protégés, les parcs naturels et la nature, vous pouvez consulter le [site internet de Caux Seine Agglo](#).

ABC actualité

Animations et événements

Toutes les observations comptent !

Que vous soyez amateur débutant ou confirmé, chaque observation de la nature ou d'espèce protégée, vous pouvez contribuer à faire avancer le projet et permettre une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité sur votre territoire. Cette démarche passe par l'acquisition de connaissances et donc d'observations.

Comment transmettre ses observations ?

Pour les insectes :

Il vous suffit de cliquer sur ce lien et de cliquer sur le bouton "Ajouter". Le QR Code ci-dessous vous permet de télécharger l'application et de cliquer "Ajouter".

Pour les oiseaux :

Il vous suffit de cliquer sur ce lien et de cliquer sur le bouton "Ajouter". Le QR Code ci-dessous vous permet de télécharger l'application et de cliquer "Ajouter".

NEWSLETTER Biodiv & Caux

Newsletter n°2

Vous nous retrouvez en ce deuxième numéro de la newsletter Biodiv & Caux. Vous y retrouverez les actualités et actualités de la biodiversité ainsi que nos coups de cœur et les prochains événements dans le secteur ou la région.

ABC actualité

Les espèces exotiques envahissantes... un sujet d'actualité

Chaque année, l'ONG Botanique de la Biodiversité (ABC) organise une nouvelle édition de sa liste des espèces exotiques envahissantes.

ABC actualité

Le Parc interrégional, un projet de territoire

Le Parc interrégional, par son territoire d'étendue et de richesse de la biodiversité de son territoire, est un projet de territoire qui vise à créer un lien entre les territoires de la Seine-Normandie et de la Normandie. Le Parc interrégional est un projet de territoire qui vise à créer un lien entre les territoires de la Seine-Normandie et de la Normandie.

ABC actualité

Le Parc interrégional, un projet de territoire

Le Parc interrégional, par son territoire d'étendue et de richesse de la biodiversité de son territoire, est un projet de territoire qui vise à créer un lien entre les territoires de la Seine-Normandie et de la Normandie. Le Parc interrégional est un projet de territoire qui vise à créer un lien entre les territoires de la Seine-Normandie et de la Normandie.

NEWSLETTER Biodiv & Caux

Newsletter n°3

Vous nous retrouvez en ce troisième numéro de la newsletter Biodiv & Caux, pour laquelle vous êtes de plus en plus nombreux à être inscrits.

Vous y retrouverez comme chaque mois les événements et actualités sur la biodiversité ainsi que nos coups de cœur et les prochains événements dans le secteur ou la région.

ABC actualité

À une échelle globale, environ 25 % de la biodiversité mondiale actuellement décrite et dans les sols.

Le 5 décembre c'était la journée mondiale du sol

Préparé par l'Union internationale des Sciences du Sol (IUSS) en 2000, et approuvé à l'unanimité en 2013, la Journée mondiale du sol a lieu chaque année le 5 décembre.

Cette année elle a pour thème "Les sols, à l'origine des aliments" et vise à sensibiliser sur l'importance de maintenir des écosystèmes sains et le bien-être humain. Cela passe par une bonne gestion des sols, la lutte contre la perte d'écosystèmes naturels et l'encouragement des sociétés à améliorer l'état de santé des sols.

Journée mondiale des sols

Le sol se compose d'élements minéraux, d'eau, d'air, d'oxygène et d'organismes. C'est une ressource précieuse, renouvelable, de grande valeur écologique et économique, comme le soleil, l'eau et l'air. Les sols sont des écosystèmes complexes qui remplissent plusieurs fonctions (alimenter, habiter, pour la biodiversité, stocker du carbone et de l'azote, etc.).

Toutefois, le sol remplit la majeure partie de ses fonctions écologiques que son niveau d'humidité et son aération ne sont pas perturbés (pollution) et que les plantes y trouvent l'espace nécessaire pour leurs racines.

L'acidité des sols, l'humidité, les sols secs (surtout les sols secs) ont une influence sur la formation des sols, mais un processus extrêmement lent qui nécessite des siècles pour un peu de temps beaucoup plus long que celui de l'espèce humaine. Par conséquent, cette ressource n'est pas renouvelable de manière illimitée et lorsque les problèmes sont sévères il est souvent trop tard.

Journée mondiale des sols

Le sol se compose d'élements minéraux, d'eau, d'air, d'oxygène et d'organismes. C'est une ressource précieuse, renouvelable, de grande valeur écologique et économique, comme le soleil, l'eau et l'air. Les sols sont des écosystèmes complexes qui remplissent plusieurs fonctions (alimenter, habiter, pour la biodiversité, stocker du carbone et de l'azote, etc.).

Toutefois, le sol remplit la majeure partie de ses fonctions écologiques que son niveau d'humidité et son aération ne sont pas perturbés (pollution) et que les plantes y trouvent l'espace nécessaire pour leurs racines.

L'acidité des sols, l'humidité, les sols secs (surtout les sols secs) ont une influence sur la formation des sols, mais un processus extrêmement lent qui nécessite des siècles pour un peu de temps beaucoup plus long que celui de l'espèce humaine. Par conséquent, cette ressource n'est pas renouvelable de manière illimitée et lorsque les problèmes sont sévères il est souvent trop tard.

NEWSLETTER Biodiv & Caux

Newsletter n°4

Voici la quatrième édition de la newsletter de Caux Seine Agglo. Au programme de ce numéro : retour sur les ateliers de protection des terres et des mers dans le cadre de la COP 15, retour sur notre programme chèvres sœurs et églises, focus sur la flore et les ateliers de restauration de la biodiversité à l'échelle de la région Normandie. Bonne lecture !

ABC actualité

Retour sur différents événements

CONFÉRENCE DES PARTIES (COP15)

Le 12 septembre 2022 a été marquée par un moment de conférences des Parties (COP) de la Conférence internationale sur le changement climatique. Retour sur les différents engagements qui ont été pris durant la 15^{ème} conférence des Parties à la Convention des Nations unies sur le changement climatique (COP15) qui s'est déroulée du 7 au 18 décembre à Montréal (Canada).

C'est son d'été, par les États parties à la Convention sur le climat biologique sont prévus, en clôture de la COP-15, à adopter un accord pour la biodiversité (ABC) pour la période 2022-2030.

Très récemment, le cadre mondial est constitué de 4 objectifs et de 23 cibles à atteindre d'ici 2030. En plus de ce cadre mondial, les pays ont adopté un plan d'action mondial à l'échelle de la COP15. États parties à la Convention ont adopté une série d'actions communes portant sur la mise en œuvre de la Convention sur le climat biologique, sur la mobilisation des ressources, et sur l'opérationnalité relative au financement national des ressources génétiques. Parmi les 23 cibles figure celle, emblématique, visant à protéger 30%.

Accueillir, préserver 17% des terres et 10% des mers sont actuellement prioritaires. La coalition française engage à créer un territoire et à donner d'un budget pour accompagner ces mesures, à l'heure de la mise en œuvre de l'écologie, l'écologie, l'écologie.

PROGRAMME CHÈVRES SŒURS ET ÉGLISES

Le 1^{er} septembre 2022 a été la réunion de restitution du programme chèvres sœurs & églises, qui a été réalisé sur 18 communes du territoire de Caux Seine Agglo dans le cadre de l'ABC (Atlas de la Biodiversité Communale). C'est un événement qui a permis de découvrir les enjeux de biodiversité, effectués sur les 27 communes regroupées durant son voyage. Il a également permis d'échanger.

Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)

NEWSLETTER Biodiv & Caux

Newsletter n°5

Voici la cinquième édition de la newsletter de Caux Seine Agglo. Dans ce numéro nous allons revenir sur les premiers résultats des différents inventaires de l'ABC, la journée mondiale des terres humides et vous proposer comme dans chaque numéro les actualités et événements en lien avec la biodiversité qui auront lieu sur le secteur. Bonne lecture !

ABC actualité

Retour sur les différents inventaires de l'ABC

Caux Seine Agglo réalise chaque année une multitude de milieux remarquables dans la région. L'objectif de protection ou de gestion environnementale. C'est également un territoire engagé sur une politique de transition écologique et énergétique qui a mis en place plusieurs démarches en faveur de la préservation de l'environnement. L'Atlas de la Biodiversité Communale constitue une des actions qui ont permis de réaliser ces engagements et de donner un coup d'élan à la biodiversité communale de Caux Seine Agglo, en 2021, le groupe ont été effectués lors de différents inventaires qui ont été réalisés sur les territoires de l'ABC.

Retour sur les premiers chiffres des inventaires réalisés dans le cadre de l'ABC

Les inventaires (insectes) → 658 espèces identifiées correspondant à 1500 données brutes :

- 142 espèces observées correspondant à 478 observations (études techniques annexes)
- Expériences multi-groupe (insectes, oiseaux, mammifères, reptiles et autres espèces)
- 142 espèces observées
- Coléoptères saproxyliques plus de 1000 espèces identifiées dans les arbres : 17 espèces identifiées sur les arbres
- Coléoptères saproxyliques (hérissons et insectes) : 2 pages possibilité d'être à l'ABC : 17 espèces observées dont 10 ont été caractérisées.

Les oiseaux (oiseaux) → 77 espèces regroupées : 13 espèces de chèvres sœurs et églises qui sont les territoires de l'ABC.

Les amphibiens (grenouilles, crapauds, salamandres, tritons) → 11 espèces observées (sur les 10 espèces de la région) sur un total de 118 observations.

Les mares → 207 mares → 218 qui ont été observées → 355 mares caractérisées (inventaires).

Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)

NEWSLETTER Biodiv & Caux

Newsletter n°6

Programme de la journée mondiale de la biodiversité organisée par Caux Seine Agglo le 20 mai, retour sur la formation oiseaux et chèvres sœurs, informations sur le dernier rapport de l'ABC, événements nature dans la région... Bonne lecture de votre numéro de la biodiversité !

ABC actualité

Retour sur la formation chèvres sœurs et églises

Caux Seine Agglo propose le 22 mars dernier une formation sur les chèvres sœurs et églises dans le cadre de l'ABC. Une vingtaine de participants (plus grand public, agents de Caux Seine Agglo, associations environnementales, ABC) a participé à l'événement animé par le Centre d'écologie biologique humaine (CEBH). Cette matinée qui a été organisée en parallèle de la formation de l'ABC a permis aux intéressés d'en apprendre davantage sur les enjeux de la biodiversité communale et de découvrir les enjeux de la biodiversité communale de Caux Seine Agglo, en 2021, le groupe ont été effectués lors de différents inventaires qui ont été réalisés sur les territoires de l'ABC.

Plusieurs participants ont été impliqués :

- 15 participants de la région de la Seine-Normandie, venus observer, reconnaître et identifier la flore communale en compagnie de l'association de l'ABC (Association de la Biodiversité Communale de Caux Seine Agglo). Formation à destination du grand public, des élus et des agents de Caux Seine Agglo. Informations et inscription par mail à [abc@causeine.fr](#).
- Vendredi 23 juin de 20h30 à 22h00 (soirée) sur les amphibiens. Venez partager avec l'association de l'ABC, les enjeux de la biodiversité communale de Caux Seine Agglo, en 2021, le groupe ont été effectués lors de différents inventaires qui ont été réalisés sur les territoires de l'ABC.

Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)

NEWSLETTER Biodiv & Caux

Newsletter n°7

Au programme de ce n°7 de cette newsletter : Retour sur la formation flore du 15 juin et sur la première journée de la biodiversité organisée par Caux Seine Agglo le 20 mai dernier. Informations sur la journée mondiale de l'océan et les prochains événements nature proposés dans la région... Bonne lecture !

ABC actualité

Retour sur la formation flore

Caux Seine Agglo propose le 15 juin dernier une formation sur la flore dans le cadre de l'ABC de la Biodiversité Communale (ABC). Une vingtaine de participants (plus grand public, agents de Caux Seine Agglo et des communes du territoire de l'ABC) ont participé à l'événement animé par le Centre d'écologie biologique humaine (CEBH). Cette matinée qui a été organisée en parallèle de la formation de l'ABC a permis aux intéressés d'en apprendre davantage sur les enjeux de la biodiversité communale et de découvrir les enjeux de la biodiversité communale de Caux Seine Agglo, en 2021, le groupe ont été effectués lors de différents inventaires qui ont été réalisés sur les territoires de l'ABC.

Plusieurs participants ont été impliqués :

- 15 participants de la région de la Seine-Normandie, venus observer, reconnaître et identifier la flore communale en compagnie de l'association de l'ABC (Association de la Biodiversité Communale de Caux Seine Agglo). Formation à destination du grand public, des élus et des agents de Caux Seine Agglo. Informations et inscription par mail à [abc@causeine.fr](#).

500 participants à la journée de la Biodiversité

Le 20 mai dernier, Caux Seine Agglo organise sa première édition de la journée de la biodiversité (Journée nationale célébrée chaque année au mois de mai) sur le parc des Andes à Lillebonne. 500 personnes y ont participé, un succès. Une belle occasion de sensibiliser petits et grands à la nature et à la nécessité de préserver nos ressources naturelles actives de biens matériels, de stands, d'un spectacle, d'expositions et d'une conférence (sur la photo) : découvrez la nature autrement : aller de cueillette de plantes comestibles, découverte ornithologique, exposition sur les chèvres-sœurs... Rendez-vous en mai 2024 !

Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)

NEWSLETTER Biodiv & Caux

Newsletter n°8

Au programme de cette 8^{ème} newsletter : l'ABC prend fin, venez participer à la dernière animation de clôture le 20 septembre. Retour également sur la loi de la restauration de la nature du Parlement Européen et sur les prochains événements nature proposés dans la région... Bonne lecture !

ABC actualité

L'ABC prend fin !

L'Atlas de la Biodiversité Communale de Caux Seine Agglo touche à sa fin. Lancé en 2021 pour une durée de 2 ans, l'ABC a permis d'établir et d'inventorier 6 milieux et d'inventorier les espèces (habitats, oiseaux, mammifères, reptiles, insectes, abeilles, etc.) observés sur le territoire. Durant cette période, l'ABC a permis également à la sensibilisation à la biodiversité, 6 animations, 5 formations et 2 événements ont ainsi été organisés à destination du grand public, des élus et des agents de Caux Seine Agglo.

La dernière animation a eu lieu le 20 septembre. Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Terres de Flore Pays d'Ouche a organisé le grand public sur les amphibiens (moules de vie, identification des espèces, découverte de leurs chants, etc.) 15 personnes y ont pris part.

Un après-midi pour créer et jouer pour découvrir la biodiversité locale

Caux Seine Agglo vous invite mercredi 20 septembre, de 14h30 à 16h15 à l'abbaye du Valreux à Gouctet-le-Val pour un dernier événement dans le cadre de l'ABC (atelier de restitution).

Une adresse mail a été créée au démarrage de l'Atlas de la biodiversité communale (abc@causeine.fr) permettant aux habitants, élus, entreprises etc. de pouvoir contacter la chargée de mission pour quelques sujets

que ce soient.

En tout, ce ne sont pas moins de 20 articles grâce à la communication interne de l'agglomération qui sont parus (Site internet de l'agglomération (<https://www.cauxseine.fr/lagglomeration/transitions/ecologie/>), gazette de l'intercommunalité : Le_Quinzo).

Concernant la presse local (Courrier Cauchois et Paris Normandie), ce sont 16 articles qui ont permis de sensibiliser et d'informer les citoyens sur les actualités de l'Atlas de la Biodiversité ou sur les animations prévues dans le cadre de cet abc.

10 articles sont également parus sur les sites internet des partenaires et/ou des communes de l'ABC ainsi que dans leurs bulletins communaux. Ces articles sont disponibles grâce aux liens des dossiers ([Communes bulletin](#)) et ([Site internet communes](#)).

Tous les articles concernant l'ABC sont regroupés dans un dossier dédié : [ARTICLES](#) et sont disponibles grâce à ce lien.

II.1.6 Tableau récapitulatif des actions réalisées et résultats

Actions réalisées	Date de début de l'action	Date de fin de l'action	Résultats des actions réalisées (Productions, bénéficiaires, diffusion des résultats...)	Apprentissages, défis ou difficultés rencontrés par l'équipe projet et principales mesures prises	Evaluation de l'atteinte des objectifs fixés (entièrement atteint, partiellement atteint, non atteint)	Ce qui est projeté dans la continuité de l'action
Contractualisation avec les structures ressources pour la réalisation de cet abc	07/2021	09/2023	Signature de marché et de convention partenariale avec : Le GRETIA Le GONm Le GMN L'URCPIE CPIE Terres de l'Eure Pays d'Ouche CARDERE CBNBL CEN Normandie PNRBSN	Nombreux aller-retour avec les partenaires pour affiner le cahier des charges et correspondre au mieux à la volonté de la collectivité et à la stratégie mise en œuvre Ces signatures de convention de partenariat ont permis d'aboutir à des actions qui seront mises en place ultérieurement et à l'issue de cet abc. Ces actions seront inscrites au projet de territoire pour le mandat en cours et permette d'envisager de poursuivre le travail engagé.	Entièrement atteint	L'objectif est de pouvoir continuer ces partenariats avec les différents partenaires pour la mise en place d'action post-ABC.
Montage des instances de pilotage	09/2021	09/2023		La difficulté rencontrée est celle du manque de temps et de moyen humain pour la chargée	Entièrement atteint	Des informations sur l'avancée des projets de la direction sont

			<p>Premier COPIL de lancement en octobre 2021, COPIL. Deuxième COPIL intermédiaire en novembre 2022. Le COPIL de restitution final a pris la forme d'une réunion de restitution publique en deux temps une partie grand public animation et une autre institutionnelle à destination des élus.</p>	<p>de mission qui pilote seule le projet (suivi du projet et des partenaires, inventaires internes, déploiement du volet communication et animation, déploiement de projet annexes...)</p>		<p>présentée lors des commissions thématiques de la transition qui ont lieu toutes les 6 semaines</p>
<p>Compilation des données existantes et inventaires complémentaires</p>	09/2021	09/2023	<p>Compilation des données existantes, inventaires complémentaires, suivi de protocoles scientifiques, contacts avec les habitants du territoire, recherche de parcelles pour réaliser les inventaires en fonction des besoins des partenaires et des taxons étudiés....</p>	<p>L'accompagnement des partenaires lors des inventaires permet une montée en compétence et une appropriation des thématiques étudiées dans cet abc</p> <p>La recherche de parcelle, le contact avec les propriétaires (courriers, appels téléphonique, rencontre en porte à porte, travail avec les élus) est un travail très chronophage et rajoute une charge de travail importante et qui plus est sur un temps très court pour respecter le calendrier de l'appel à projet.</p>	Entièrement atteint	<p>En poursuivant les partenariats menés lors de cet ABC</p>
<p>Animation</p>	03/2022	09/2023	<p>Dans chaque marché ou convention était prévu une ou deux animations par groupe étudié, d'autres qui se sont rajoutées à ce qui était prévu initialement. Total : 5 formations, 2 manifestations, 2 sciences participatives (application SIG,</p>	<p>Difficulté à mobiliser les élus sur ce sujet, peu de sollicitation, les communes sont plus dans l'attente que la proposition. Néanmoins les élus, ou personnel des communes se sont rendus disponible pour répondre aux nombreuses sollicitations</p>	Entièrement atteint voir dépassement de l'objectif fixé	<p>Réalisation de chantier participatif dans le cadre du programme de restauration de mares qui est une des actions post-abc.</p>

			<i>piège à papillons), 6 animations ont été réalisé durant l'ABC.</i>			
<i>Restitution</i>	<i>09/2023</i>	<i>10/2023</i>	<i>Journée de restitution avec une demi-journée consacrée à la réalisation d'animations et d'ateliers pour le grand-public. L'autre demi-journée était la réalisation d'ateliers participatif à destination des élus.</i>	<i>Difficulté à mobiliser les élus sur ce sujet. Peu de participant élus lors de ces ateliers.</i>	<i>Entièrement atteint</i>	<i>Réalisation d'une exposition itinérante qui sera exposée dans les communes à partir de 2024. Réalisation d'une vidéo sur l'atlas et la biodiversité qui donnera des clefs pour agir. Réalisation d'un livret d'espèces avec une entrée par type de milieux. Réalisation d'un jeu de cartes qui pourra être réutilisés dans les écoles.</i>
<i>Communication</i>	<i>09/2021</i>	<i>11/2024</i>	<i>Réalisation d'affiche, support de communication, relais sur les réseaux sociaux ou professionnel, réunion COPIL, réunion des secrétaires de mairie, commissions thématiques, des réunions des mares ou encore des bureaux stratégiques.</i>	<i>Difficulté à mobiliser tout de même les personnes, peu de poids face à des événements à échelle plus large et difficulté à monter un groupe, un collectif sur le territoire par manque d'outil et peut être d'accompagnement.</i>	<i>Entièrement atteint</i>	<i>La communication continuera pour promouvoir l'exposition itinérante mais également pour la réalisation du programme de restauration de mare.</i>
<i>Encadrement – moyen humain</i>	<i>09/2021</i>	<i>09/2023</i>	<i>Une contrat d'apprentissage embauchée pour le temps de l'abc</i>	<i>Temps d'encadrement et d'accompagnement de la contrat d'apprentissage sur ses missions est demandeur de temps et encore une fois le délai pour la réalisation de cet abc est très court</i>	<i>Entièrement atteint</i>	<i>Le contrat d'apprentissage a été terminé, cependant elle a été embauchée en tant que technicienne mares afin de réaliser le programme de restauration de mares.</i>
	<i>07/2022</i>	<i>09/2022</i>	<i>Un stagiaire arrivera sur la période estivale (2 mois) afin de réaliser les inventaires chiroptères en partenariat avec le Groupe Mammalogique Normand</i>			

II.2 Perspectives post-ABC

Préciser la mise en perspective au-delà du projet (mise en œuvre du plan d'action de l'ABC, inscription dans la dynamique TEN...).

Plusieurs actions ont été inscrites dans le projet de territoire de Caux Seine Agglo (PRTE) et votées par les élus. Parmi ces actions figurent un plan de restauration de mares à raison de 10 mares par an. Pour cela, la collectivité a recruté une technicienne mares qui a pris son poste au 01 octobre pour 42 mois. Elle a également candidaté à l'Appel à Projet « Travaux de restauration de la Trame verte et bleue normande » de la Région Normandie afin de financer le programme de restauration des mares.

Ces restaurations auront lieu à l'automne 2024 en fonction des mares sélectionnées et au regard des différents inventaires qui ont eu lieu durant l'abc (amphibiens, caractérisation du milieu, IcoCam, flore et végétation).

Ensuite, une liste d'actions est envisageable pour poursuivre et mettre en actions les informations qu'on permet de récolter l'ABC :

ACQUISITION DE TERRAIN : acquisition, gestion du site, pédagogie, qui s'inscrit dans une politique conservatoire de la biodiversité

RECENSEMENT DES VIEUX ARBRES / DIAGNOSTIC

GESTION DIFFERENCIEE DE TOUT LES ESPACES VERTS

TRAME CALCICOLE

TRAME SILICIOLE

OUVERTURE DE ZONES PROTEGEES POUR LA SENSIBILISATION

PLAN DE SENSIBILISATION DU PUBLIC

PLAN DE RESTAURATION DE PRAIRIE

Ce ne sont pour le moment que des pistes d'actions, la cheffe de projet biodiversité / environnement de la collectivité étant partie, le plan d'action post-ABC ne sera mis en place que lors du recrutement de son remplaçant. Le recrutement est actuellement en cours et la collectivité espère une prise de poste pour début d'année 2024.

Néanmoins, des actions ont déjà été votés comme : l'étude de caractérisation de la ressource agricole et forestière, une base de données sur les Espèces Exotiques Envahissantes et le plan de restauration de mares.

Concernant le label TEN, la collectivité a obtenu le label en 2019, et souhaite candidater à nouveau pour 2024 avec les actions qui auront été décidés par nos élus et proposées comme piste d'actions post-abc.

II.3 Autoévaluation

Préciser si des indicateurs d'évaluation du projet ont été élaborés afin de mesurer l'atteinte des objectifs fixés et les résultats de l'autoévaluation réalisée concernant la mise en œuvre du projet sur la période de référence.

EFFICACITE – au regard des résultats proposés pour le financement		
✓	Très satisfaisante	Les résultats visés par le financement ont été entièrement atteints.
	Satisfaisante	Les résultats visés par le financement ont été globalement atteints.
	Insuffisante	Les résultats visés par le financement n'ont été que partiellement atteints
EFFICIENCE – au regard de l'emploi des fonds		
✓	Très satisfaisante	Les fonds ont été utilisés comme prévu.

	Satisfaisante	L'emploi des fonds s'est légèrement écarté des prévisions (moins de 20 % du montant du financement).
		Sous-dépense
		Dépense excédentaire
	Insuffisante	L'emploi des fonds s'est fortement écarté des prévisions (plus de de 20 % du montant du financement).
		Sous-dépense
		Dépense excédentaire
PERTINENCE – au regard de la valeur ajoutée		
	Très satisfaisante	La plupart des activités ont apporté une valeur ajoutée importante au projet.
✓	Satisfaisante	Les activités ont complété d'autres efforts et apporté une certaine valeur ajoutée.
	Insuffisante	Les résultats attendus auraient pu être, ou ont été, atteints par des moyens autres que ceux initialement prévus.
JUSTIFICATION		

III. Livrables produits

Préciser la liste des livrables produits dans le cadre du projet, leur accessibilité, modalités de diffusion et le public cible.

Livrable	Nature du livrable (plaquette, tableau, rapport...)	Accès à la ressource (lien, nom du fichier transmis...)	Modalités de diffusion (interne, externe...)	Public(s) cible(s) (services de la collectivités, élus, OFB, grand public, scolaires...)
Rapport technique des partenaires	Rapport	Les rapports des partenaires sont disponibles sur notre serveur et peut-être transmis simple demande auprès de la DTEIT pour les agents de la collectivité en ayant besoin.	Interne	Agent de la collectivité
Livret illustré des milieux et de quelques espèces recensées durant l'ABC	Livret	Le livret est disponible sur calameo et a été mis en accès sur le site internet de la collectivité : https://www.calameo.com/read/0051202853ea882d67f02	Externe	Citoyens, scolaires, grand public
Rapport final	Rapport	Le rapport est stocké sur notre serveur	Interne	OFB
Rapport technique final	Rapport	Il est prévu qu'un rapport technique puisse faire la compilation des différents rapports des partenaires afin que les services de la collectivité puissent intégrer les enjeux de la biodiversité en amont	Interne	Services de la collectivité

		des projets.		
Affiches de communication	Affiche	Disponible sur nos serveurs	Externe	Grand public
Jeux de carte de la biodiversité	Jeux de carte	Disponible en quantité limitée dans nos locaux ou disponible en version numérique via un QR code à la fin du livret	Externe	Grand public, élus, scolaire

IV. Annexes

Annexe 1 : Courrier d'adhésion envoyé aux communes

Nom de la COMMUNE
A l'attention de Monsieur le Maire, Madame
le Maire,

ADRESSE

DIRECTION TRANSITION ECOLOGIQUE ET INNOVATION TERRITORIALE

Réf: DTEIT 21-001 ED

Affaire suivie par Trublard Elodie
Tél. : 02.32.84.40.63
Mobile : 06.38.18.16.30
e.trublard@cauxseine.fr

à Lillebonne, le 01 février 2021

Objet : Adhésion au périmètre d'étude de l'Atlas Intercommunal de la biodiversité

Monsieur le Maire, Madame le Maire,

L'Office de la biodiversité a lancé son 5^{ème} Appel à Projet - Atlas de la biodiversité communale (ABC) le 18 janvier 2021.

Territoire engagé depuis plusieurs années en faveur de la prise en compte et la protection de l'environnement que ce soit au travers de ses documents stratégiques qu'au travers des actions mises en œuvre localement, Caux Seine agglo souhaite continuer son engagement et atteindre ses objectifs en matière d'acquisition de connaissance et d'implication des acteurs sur ces enjeux.

Pour continuer d'inscrire la transition énergétique et écologique au cœur de sa stratégie territoriale et d'insuffler une dynamique collective avec l'ensemble des communes et des acteurs institutionnels autour de ces enjeux, Caux Seine agglo souhaite se repositionner sur cet AAP.

Vous le savez, le dossier de candidature remis par Caux Seine Agglo n'a pas été sélectionné dans un premier temps en raison, d'une part d'un problème de chiffrage budgétaire à affiner du côté de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), et d'autre part de points d'amélioration ou ajustements à apporter sur un bloc du dossier.

Néanmoins, la qualité de notre dossier et la pertinence du périmètre de l'étude ont retenu toute l'attention du jury ce qui nous avantage donc fortement pour ce dossier.

C'est une réelle opportunité pour les communes que de faire partie de cette démarche. Elle leur donne l'occasion d'être soutenues et d'obtenir une aide pour la réalisation d'un diagnostic de la biodiversité sur leur territoire dans le but de la préserver et la valoriser.

L'ABC poursuit plusieurs objectifs comme celui d'avoir une meilleure connaissance de la biodiversité sur son territoire mais également de dégager des enjeux à échelle locale dans le but de faciliter leur prise en compte dans les politiques locales d'aménagement et de gestion du territoire.

L'ABC permet également de solidariser et sensibiliser les élus, acteurs socio-économiques et les citoyens autour d'un sujet fédérateur qu'est celui de la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

Afin travailler en étroite collaboration et vous associer pleinement à cette démarche merci de nous formaliser par retour de ce coupon réponse ou par retour de mail, votre volonté d'adhérer à l'atlas de la biodiversité.

En vous remerciant vivement de l'intérêt que vous porterez à cette démarche, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, Madame le Maire mes salutations distinguées.

Le Vice-Président,

Didier PERALTA

COUPON REPONSE
- ADHESION AU PERIMETRE DE L'ATLAS DE LA BIODIVERSITE-

Nom : Prénom :

Nom de la commune :

- Je marque la volonté de ma commune à adhérer à la démarche de l'ABC et de travailler dans une démarche de concertation et de co-construction de cet Atlas

Fait àLe

Signature :

Annexe 2 : Courrier et formulaire de consentement pour le recensement des mares

DIRECTION TRANSITION ECOLOGIQUE ET INNOVATION TERRITORIALE

Ref: DTEIT 22-021 ET

Affaire suivie par Trublard Elodie

Tél. : 02.32.84.40.63

Mobile : 06.38.18.16.30

e.trublard@cauxseine.fr

À Lillebonne, le 7 février 2022

Objet : Contact propriétaires privés concernés par une mare

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), projet visant à mieux connaître la biodiversité sur le territoire de Caux Seine agglo, une étude va être réalisée sur les mares. Elle consistera à effectuer un recensement des mares situées sur le périmètre de l'ABC afin de les caractériser, c'est-à-dire les décrire, connaître leur état et leurs potentialités pour la biodiversité locale. Pour cela, chaque mare doit être visitée sur le terrain par le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie ou Caux Seine agglo (la chargée de mission biodiversité et le contrat d'apprentissage).

En parallèle, des inventaires amphibiens (grenouilles, crapauds, tritons, salamandres, rainettes), invertébrés (insectes) et flore seront réalisés par d'autres partenaires techniques (structures associatives agréées) afin de venir compléter la connaissance sous d'autres aspects. Certains de ces passages qui se dérouleront entre février et juillet 2022 seront réalisés en nocturne (période d'activité des amphibiens).

Quelques mares sont propriétés communales mais pour la plupart elles se situent sur des terrains privés sur lesquels nous ne pouvons pas intervenir sans autorisation préalable du propriétaire.

C'est pourquoi, nous nous permettons de vous contacter en tant que propriétaire d'un terrain contenant une ou plusieurs mares dans le but de recueillir votre accord pour nous rendre sur vos ou votre mare et y recueillir des données.

Le but de ces inventaires est **uniquement d'obtenir de la connaissance** sur le milieu mare et ce qui y vit. Cette étude n'aura donc aucune répercussion réglementaire et aucune incidence sur le propriétaire de la mare (pas d'obligation de travaux ni de classement). Cette démarche relève seulement de la bonne volonté des propriétaires à adhérer à une démarche de préservation de la biodiversité. Vous n'aurez d'ailleurs pas d'obligation à être présent lors des inventaires, sauf si vous le souhaitez bien évidemment.

Vous trouverez joint à ce courrier un formulaire de réponse ainsi qu'une notice d'explication concernant l'utilisation de vos données personnelles.

Pour rappel, vos données ne seront conservées que dans le cadre de ce projet afin de pouvoir vous contacter, vous informer ou encore vous accompagner si besoin tout au long de cette démarche.

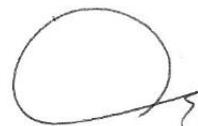
Les bulletins seront à remettre directement sous enveloppe fermée dans la boîte aux lettres de votre mairie. Si vous souhaitez en savoir plus n'hésitez pas à nous contacter, soit par mail à l'adresse suivante : abc@cauxseine.fr, soit par téléphone auprès de Mme TRUBLARD Elodie (chargée de mission biodiversité et référente de ce projet) au 02 32 84 40 63 / 06 38 18 16 30.

Nous comptons sur vous pour nous faire un retour avant le 23 février 2022. En effet, les périodes d'inventaires commenceront pour certaines dès la fin février.

En vous remerciant vivement de l'intérêt que vous porterez à cette démarche et de votre participation, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Vice-Président,

Didier PERALTA

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, rounded 'D' followed by a stylized 'P' and a short horizontal line.

Formulaires « Recueil de vos coordonnées » : Recensement et inventaires sur les mares du périmètre de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Caux Seine agglo

*Les champs marqués d'une * sont obligatoires*

En remplissant ce formulaire, vous autorisez Caux Seine agglo à vous contacter par mail ou par téléphone dans le cadre du recensement et des inventaires des mares réalisés sur une partie du territoire de l'intercommunalité.

Nom du propriétaire de la mare* :

Prénom* :

Adresse postale du terrain sur lequel se situe la mare* :

N° de la parcelle sur laquelle se situe la mare :

Numéro de téléphone* :

Adresse mail* :

Formulaire d'autorisation

1) Souhaitez-vous être prévenu de chaque passage sur votre parcelle dans le cadre des inventaires ?

Oui, systématiquement

Non

2) Souhaitez-vous assister aux inventaires sur votre parcelle

Oui

Non

En signant, vous autorisez Caux Seine Agglo à venir sur votre parcelle réaliser les recensements et inventaires mares, en tenant compte de vos choix préalablement définis ci-dessus.

Signature précédée de la mention « lu et approuvé ».

Vous serez dégagé de toutes responsabilités en cas d'accident ou dégradation sur votre parcelle.

Caux Seine agglo vous remercie pour vos réponses et prendra prochainement contact avec vous.
Cordialement,

Note d'information sur le traitement de vos données personnelles

Caux Seine agglo collecte des données personnelles dans le cadre de l'exercice de ses missions ; elle est ainsi responsable des traitements de données à caractère personnel mis en œuvre par ses services. Les informations collectées n'appartiennent en aucun cas à l'agglomération, les données personnelles restant la propriété des personnes concernées.

A ce titre, vos données personnelles sont collectées dans un but déterminé, explicite et légitime compatible avec les missions de service public et ne seront pas traitées ultérieurement de façon incompatible avec l'objectif initial.

Objectif de la mission : procéder à un recensement et à un inventaire des mares appartenant majoritairement à des propriétaires privés.

Quelles sont les données personnelles collectées ? Vos données d'identification (nom, prénom) et vos coordonnées (adresse, numéro de téléphone, adresse électronique) ainsi que le numéro de la parcelle cadastrale.

Pourquoi ? Pour que vous puissiez donner votre accord ou « consentement » à participer à cet inventaire et à accueillir sur votre propriété les agents en charge de l'inventaire.

Comment avons-nous recueilli vos données personnelles ? par le biais de la matrice cadastrale

A qui se destinent vos données ? Durée de conservation ? Vos données seront conservées uniquement à des fins de contacts, d'information et/ou d'accompagnement dans le cadre de ce projet d'inventaire et de recensement des mares tout au long de cette démarche. Elles se destinent aux agents de la direction transition écologique et de l'innovation territoriale de Caux Seine agglo, aux communes concernées, ainsi qu'au Conservatoire d'Espaces Naturels et aux partenaires techniques agréés.

Exercer vos droits,

Conformément au Règlement européen (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la circulation de ces données » (articles 15 à 22), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité des données vous concernant. Vous pouvez aussi définir le sort de vos données après décès. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données. Consultez le site [cnil.fr](http://www.cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le DPO (Délégué à la protection des données) par courrier à l'adresse suivante : Caux Seine agglo, allée du Catillon, BP 20062 - 76170 LILLEBONNE, à l'attention du délégué à la protection des données ou par mail à l'adresse suivante cil@cauxseine.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL - 3, place Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris cedex.

Annexe 3 : Fiche de caractérisation des mares



Fiche de caractérisation de mare (Version 2017)

Données générales

Identifiant PRAM :
 % Si je ne le connais pas, j'attribue un code de mon choix :

Commune :

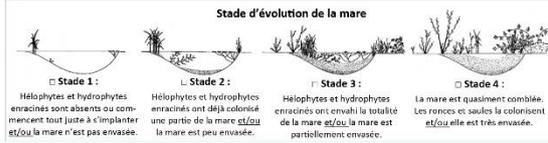
Date : / /

Observateur :
 Je suis le propriétaire locataire gestionnaire
 simple observateur ou autre :

Type de propriété : public privé mixte inconnu

Type de mare :

de prairie de culture de friche de forêt de marais de carrière
 bassin routier ou de décantation de village, de ferme, de parc ou jardin je ne sais pas



Usages

Usage(s) observé(s) de la mare : abreuvoir aménagé abreuvoir non aménagé collecte ruissellement pêche chasse réserve incendie ornemental protection de la biodiversité patrimoine culturel / paysager pédagogique abandonné lagunage inconnu

Mare équipée d'une pompe à nez ? oui non

Présence de déchets ? aucun déchets verts (taille de haie, tonte...) ordures ménagères déchets recyclables (verre, plastique, métal) déchets dangereux (solvant, huile, batterie...) déchets inertes (gravats) meubles électroménager

Situation

Topographie : plateau versant fond de vallée autre :

Contexte (2 choix possibles si mare en situation de litée) : dune côtière falaise et rochers côtiers tourbière acide bas-marais / tourbière alcaline marais continental salé ou saumâtre pelouse sèche prairie mésophile prairie humide fourrés, bosquets lande humide lande sèche bois de feuillus bois de résineux culture jardin, parc, cour (de ferme) carrière annexe routière / ferroviaire indéterminé

Petit patrimoine bâti associé ? aucun fond empièrre mur ponton enrochement autre :

Mare clôturée ? non en partie totalement

Présence d'une hale en contact avec la mare ? oui non

Caractéristiques abiotiques de la mare (schéma possible au verso)

Forme : ronde / ovale triangle carré / rectangle patatoïde complexe (en U, diltrée)

Taille moyenne (évaluez en pas) : longueur = m largeur = m

Hauteur d'eau maximum observée aujourd'hui : = 0 < ≤ 30 cm < ≤ 60 cm < ≤ 100 cm < indéterminé

Nature du fond de la mare : matériau naturel béton bêche autre : indéterminé

Berges en pente douce (% du périmètre de la mare) : - 0% < ≤ 25% < ≤ 50% < ≤ 75% < ≤ 100% < indéterminé

Bourlet de curage en haut de berge : non oui = % du périmètre de la mare

Surpiétinement des abords : intense et total localisé faible à nul

Hydrologie

Régime hydrologique : mare permanente mare temporaire indéterminé

Liaison(s) avec le réseau hydrographique superficiel : aucune fossé, noues drainage / pompage cours d'eau axe de ruissellement autre (précisez) : indéterminé

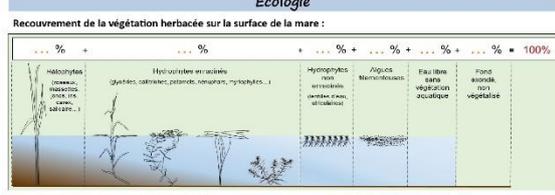
Alimentation spécifique : aucune ruissellement voisin ruissellement culture source nappe pluvial bâti autre (précisez) : indéterminé

Turbidité de l'eau : limpide trouble

L'eau a une couleur spécifique : non oui (précisez) :

Zone tampon : oui non indéterminé

Exutoire : surverse débit de fuite débordement indéterminé



Boisement / embroussaillage des abords : = 0% < ≤ 25% < ≤ 50% < ≤ 75% < ≤ 100% =

Ombre sur la surface de la mare par les ligneux (soleil au zénith) : 0% < ≤ 25% < ≤ 50% < ≤ 75% < ≤ 100% =

Espace(s) animal(s) exotique(s) envahissant(e)s observé(s) :

Espace végétal exotique envahissant observé (terrestre ou aquatique) : % de la surface de la mare colonisée (à cocher seulement pour les plantes aquatiques)

< 1%	1 à 5%	6 à 25%	26 à 50%	51 à 75%	76 à 100%	indéterminé
------	--------	---------	----------	----------	-----------	-------------

Intervenir en faveur de cette mare...

Travaux à envisager : aucun curage reprofilage berge bûcheronnage débroussaillage pose de clôture aménagement d'abreuvoir lutte contre espèces exotiques envahissantes nettoyage déchets arrachage de végétation intervention sur fonctionnement hydraulique fauchage tardif de la périphérie autre :

Dans quel(s) objectif(s) ?

Schéma de la mare et commentaires

N

Echelle : 1 côté de carré = m

N° des photos (localisation des prises de vue)

Légende

Commentaires

Merci de saisir cette fiche et de joindre vos photos sur l'application web : www.pramnormandie.com/API

Illustrations : C. MOUQUET